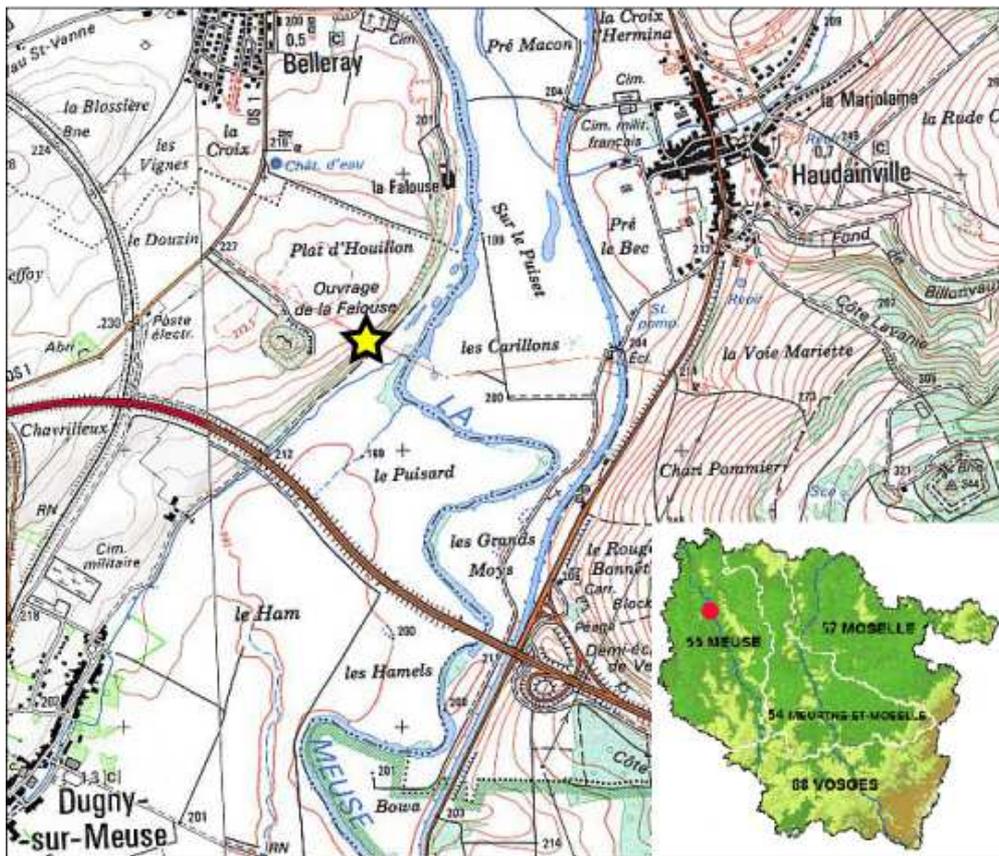


Dugny-sur-Meuse (Meuse) "La Falouse"

Rapport du sondage d'évaluation
Septembre à décembre 2008

Hervé Beaudouin, Dominique Henry



Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de cette opération archéologique :

Jean-Marc Baldauf, Armelle Carioux, Dominique Henry, Denis Mellinger, Serge Occhietti, Amélie Pinca, Jacques Piquet et son fils, Michel Reeb, Jean-Yves Ringenbach, Frédéric Rzepka, Claude Stocker, Emmanuel Thomas et Grégory Wilmet

Dugny "La Falouse"

Rapport de sondage 2008

Commune :
Dugny-sur-meuse (Meuse)

Lieu-dit :
"La Falouse"

Propriétaire : particulier

Coordonnées géodésiques (Lambert II) : 0823.587 E ; Y 2462.150

Conditions de la découverte :

Le site a été découvert fortuitement en 1990 par Dominique Henry à l'occasion d'un sondage géomorphologique de faible ampleur, pratiqué à la base d'un abri-sous-roche, masqué en partie par des éboulis. La problématique d'alors était pour Dominique Harmand et Dominique Henry (Laboratoire de Géographie Physique de l'Université de Nancy 2), ainsi que pour Christine Guillaume (Direction des Antiquités de Lorraine) de tenter de raccorder chronostratigraphiquement les alluvions de fond de vallée avec les dépôts de pente ; problématique toujours d'actualité.



1. Le contexte géomorphologique :

Entre Dugny et Belleray, la Meuse décrit une grande courbe, bordée sur la rive gauche d'une corniche discontinue : la Falouse. Ce méandre convexe imposé par un récif calcaire corallien a été dégagé par le fleuve au cours du quaternaire. En cet endroit, la Meuse coule alors dans une vallée plus étroite, encaissée entre des plateaux élevés à l'Est (Les Hauts de Meuse) et de replats à l'Ouest, avant de s'élargir à nouveau dans la région de Verdun.

Retenons du lieu-dit un profil transversal Ouest-Est en banquette où s'emboîtent trois espaces : le replat ("Plat d'Houillon") à l'Ouest ①, en partie couvert d'alluvions siliceuses anciennes correspondant à la moyenne terrasse de la Meuse-Moselle, voué aux cultures céréalières, qui surplombe un versant boisé assez raide ②, modelé dans les calcaires de l'Oxfordien moyen (formation jurassique de l'Est du bassin de Paris), dont la pente s'adoucit au contact du lit de débordement ③, laissé en prairies.

La corniche ou falaise ou « Falouse », dont la base fut longtemps exploitée en carrières, est parfois ennoyée jusqu'au sommet par des dépôts de pente qui se sont accumulés sous forme de talus d'où émergent par endroit des bancs de rocher.

Le fond de vallée présente plusieurs éléments remarquables. En amont, à l'amorce du méandre, on trouve une résurgence, et une confluence (celle de la Meuse et du ruisseau de Dugny) qui sont des zones traditionnellement poissonneuses. À l'aval, un haut fond barre le cours du fleuve à la hauteur de la ferme de la Falouse. Entre ces deux points, le cours d'eau se ramifiait en deux bras, dont l'un aménagé, longeait le méandre et alimentait deux moulins.

2. Le contexte archéologique :

Le secteur est riche en occupations de diverses périodes :

Sur le "Plat d'Houillon", qui domine en rive gauche le fond de vallée de la Meuse :

- ↳ Paléolithique inférieur ou moyen – stations de surface à quartzites et chailles locales découvertes par André Janot (GUILLAUME C. et JANOT A., 1983 – Stations de surface du Paléolithique inférieur et moyen de la vallée de la Meuse en Lorraine, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 34, fasc. 1-2, pp. 5-17)
- ↳ Mésolithique ancien – 2 stations de surface, l'une découverte par André Janot (carte archéologique, SRA de Lorraine) et l'autre par Dominique Henry
- ↳ Néolithique final – découvertes isolées de Dominique Henry
- ↳ période gallo-romaine – découvertes isolées de André Janot et Dominique Henry

A l'amont du site de la Falouse :

- ↳ Un petit atelier de débitage de silex, constitué essentiellement de petits nucléi à débitage microlithique, découvert par Dominique Henry
- ↳ Des fragments de bois fossile prélevés dans le lit moyen de la Meuse à quelques centaines de mètres du site ont été datés au Géotop (laboratoire de l'Université du Québec à Montréal) et remontent à la Protohistoire.

Sur la rive droite :

- ↳ du Néolithique final : station de Jean-Marc Baldauf sur la commune d'Haudainville, en face de la Falouse.

Sur le reste de la commune, de nombreuses traces d'occupation ont été repérées :

- ↳ du Néolithique final : station de Jean-Marc Baldauf sur la commune d'Haudainville, en vis-à-vis, sur l'autre rive de la Meuse
- ↳ du Bronze final : habitat probable au lieu-dit "La Grande Dame" (Bilans scientifiques SRA, 1999 et 2000)
- ↳ protohistorique : lors de l'extension du cimetière, quelques traces diffuses d'occupation (Bilan scientifique SRA, 1994)
- ↳ gallo-romaines (villa au sud du village, dans lit majeur de la Meuse)
- ↳ du Haut Moyen-Age : nécropole mérovingienne usitée du VI^{ème} au IX^{ème} siècle, avec quelques sépultures plus anciennes, datant de la période gallo-romaine
- ↳ du Moyen-Age : tessons de céramique médiévale découverts à l'Est du cimetière civil par Dominique Henry.

3. La corniche de La Falouse :

Le site de la Falouse, situé sur le versant occidental de la vallée de la Meuse (communes de Dugny sur Meuse et de Belleray) présente un intérêt particulier sur le plan géomorphologique en raison des lithofaciès des calcaires oxfordiens d'une part et en raison de l'exposition du versant vers l'Est d'autre part.

En effet, ce versant d'une vingtaine de mètres de hauteur (fig. 1) entaille à la base les calcaires à Entroques gélifs où se trouve parfois un abri-sous-roche et au sommet les calcaires à Polypiers plus résistants constituent un abrupt et forment un surplomb rocheux (fig. 2).

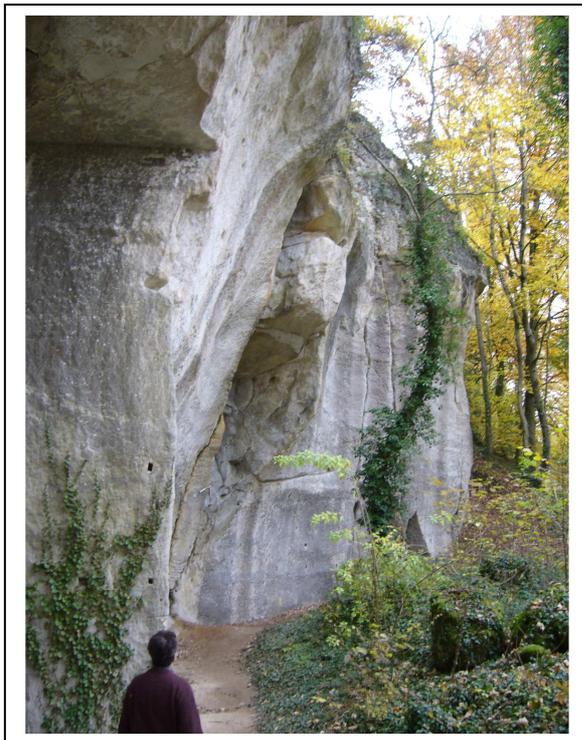


Fig. 1 - front de taille

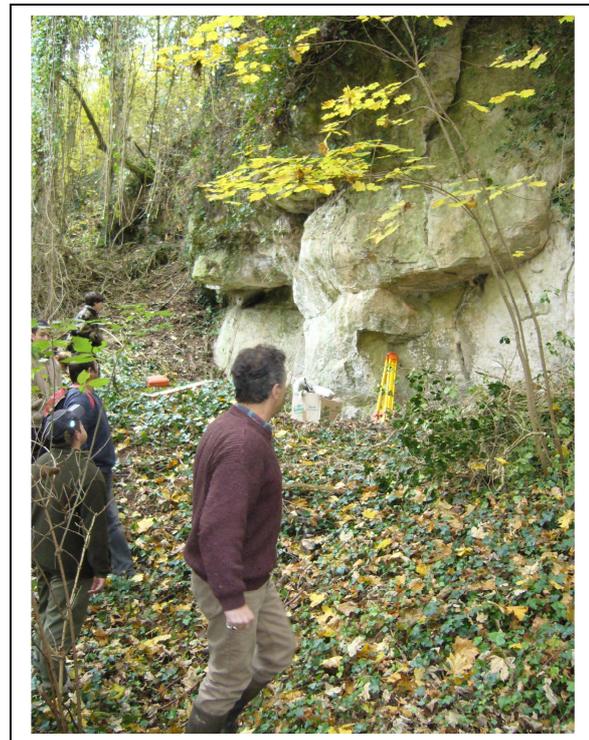


Fig. 2 - encorbellements

C'est ce changement de faciès dans les calcaires oxfordiens qui a permis de modéliser des abris-sous-roches, favorables à des occupations humaines préhistoriques et plus récentes.

Ce versant est également recouvert d'éboulis grossiers et d'une formation de pente surtout sableuse grossièrement stratifiée. L'accumulation de ces dépôts de pente au pied de la corniche forme un talus discontinu (fig3) allant jusqu'à envoyer parfois complètement le sommet de la falaise. Or, les versants de la vallée de la Meuse, exposés vers l'Est, sont recouverts généralement de dépôts de pente de type grouine sur une grande épaisseur comme le montre les dépôts de grèze litées de Tilly sur Meuse (à 7 km au Sud de Dugny). La surveillance de l'exploitation a permis d'une part de montrer l'interstratification de la grouine et des alluvions siliceuses à la base de la stratigraphie, et d'autre part de recueillir des ossements fossiles de grande faune quaternaire dont la datation serait par ailleurs à entreprendre.

Le versant est recouvert, sur une grande épaisseur, par des dépôts de pente de type grouine grossièrement stratifiée alternant avec des éboulis, le tout formant un talus discontinu (fig. 3), allant jusqu'à envoyer complètement par endroit le sommet de la falaise. La surveillance de l'exploitation des grèzes litées de Tilly-sur-Meuse, à 7 km de Dugny, a permis d'une part de montrer l'interstratification de la grouine et des alluvions siliceuses à la base de la stratigraphie, et d'autre part de recueillir des ossements fossiles de grande faune quaternaire dont la datation serait par ailleurs à entreprendre.



Fig. 3 – cône d'éboulis

4. Les "grottes" de La Falouse :

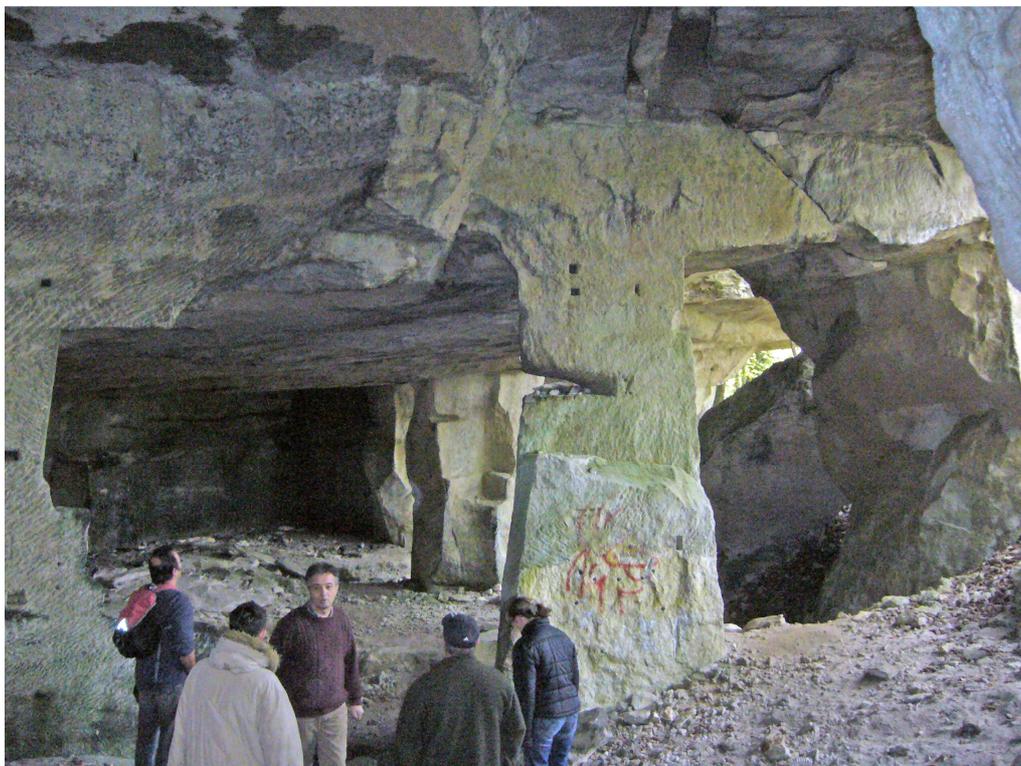


Fig. 4 – intérieur d'une exploitation

Les carrières ou « grottes » de la Falouse se situent à la base de l'escarpement calcaire d'une vingtaine de mètres de hauteur. La corniche est devenue, au fil des siècles, un grand front de taille discontinu de près de 400m de long, percé de galeries souterraines ou entamé par de modestes chantiers. L'extraction du calcaire et la préparation des blocs généraient des déchets de taille importants accumulés à l'extérieur des cavités ou répandus sur le pied du versant (porte Sud de la ferme).

La Falouse, comme d'autres carrières proches de Verdun, a, selon les auteurs du XIXe et du XX siècle, fourni la pierre de taille nécessaire aux fortifications et aux constructions anciennes de Verdun (Eglise St Vanne, Cathédrale XI^{ème}-XII^{ème} siècles). Mais les carrières de la Falouse ont aussi été exploitées pour les besoins locaux, notamment pour les réparations, construction et reconstruction de maisons, d'édifices religieux et de ponts jusqu'en 1872.

A la Falouse, la Meuse n'est pas seulement un obstacle plus facilement franchissable, c'est aussi une voie de communication qui reliait les carrières aux chantiers de construction de Verdun ; une source d'énergie alimentant deux moulins du XIIe au XIXe siècle. Moulin à poudre et moulin à farine dont il subsiste un bief en partie en eau, un pont, des fantômes de digue, des plans et un mur d'enceinte en chicane percé de meurtrières (XVIIIe siècle). Enfin, c'est un lieu de chasse et de pêche privilégié, recherché et parfois disputé.

De 1916 à 1917, ces grottes ou carrières furent occupées par des troupes françaises qui cantonnaient « avant de se fondre dans l'Enfer de Verdun ». A la Falouse, devenue « une des principales portes d'accès au front », deux passerelles de bois facilitaient le franchissement du fleuve, déjà rendu possible à cet endroit depuis des millénaires grâce au passage à gué sur le haut fond (près de la ferme).

5. L'abri-sous-roche :

La position topographique du site, à 6-8 m au-dessus du thalweg, au pied de la paroi rocheuse, et à l'aplomb d'un petit encorbellement, a été particulièrement attractive pour des établissements saisonniers tout au long de la Préhistoire et de l'histoire.

Ces restes ont été piégés par les dépôts de pente et les éboulements de plafond, au pied de l'abri, et lorsque la stratigraphie initiale n'a pas été tronquée par le cantonnement de 1914-1918 ou par les carriers à l'époque moderne. Toutes ces occupations humaines se sont mises en place sur un cône d'éboulis, encore en phase d'érosion active, d'où le fort pendage des couches de blocs et sables calcaires.

6. Le sondage – déroulé :

6.1. Le sondage géomorphologique antérieur :

Ce sondage limité correspondait à une tranchée perpendiculaire à la paroi rocheuse, de 2,50 m de longueur sur 0,80 m de largeur et 2 m de profondeur. Nous avons intégré son emprise au sondage 2008, par l'intermédiaire des carrés E 12, F 12 et G 12.

Le sondage géomorphologique avait permis de relever 5 horizons distincts :

H0 : horizon humifère perturbé (cantonnement 1914-1918)

H1 : horizon humifère sablo-graveleux brun-noir (niveau archéologique moderne, à céramiques, industrie lithique et faune)

H2 : horizon sableux entroquitique blanc, à sables calcaires et éboulis (stérile)

H3 : horizon argileux brun-rougeâtre (niveau archéologique à industrie lithique)

H4 : horizon caillouteux et sableux, surtout vers la paroi (stérile)

H4₁ : horizon brun clair, à sables calcaires et éboulis d'entroques et de polypiers

H4₂ : horizon blanc à beige, à sables calcaires et éboulis d'entroques

Ces dépôts successifs sont les marqueurs entre autre d'un phénomène d'érosion différentielle de la paroi rocheuse (Entroques à la base, Polypiers au sommet) et de son recul progressif. Une partie de cette stratigraphie (horizons H0, H2, H4) avait d'autre part été confirmée lors d'une surveillance de travaux quelques 500 mètres à l'aval, au pied de la falaise (cf. D. Henry, Bilan scientifique SRA, 1995).

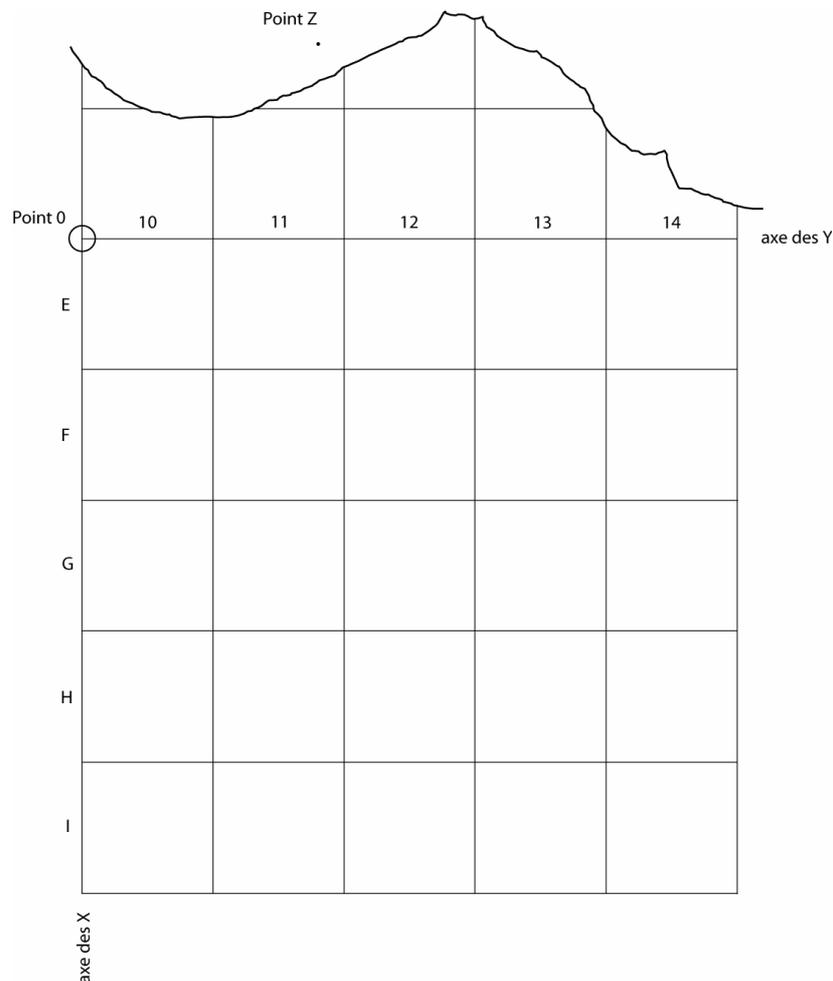
6.2. Les opérations de sondage 2008 :

La problématique principale consistait à articuler les niveaux d'occupation historiques à préhistoriques avec les éléments rocheux existants (paroi, surplomb, plancher), ainsi qu'avec les phases d'érosion successives (blocs d'éboulis provenant du plafond, grèzes issues de la de la paroi, cône d'éboulis, alluvions anciennes provenant du replat directement à l'aplomb).

Le sondage a été implanté au pied d'un abri sous roche et à la base d'un cône d'éboulis, perpendiculairement à la paroi, à partir de la tranchée géomorphologique ancienne, afin de posséder un repère stratigraphique existant, et poursuivi en direction du Nord vers la fin de l'encorbellement. Une largeur de 2 mètres était nécessaire à la circulation, et les 5 mètres de longueur choisis, juste avant la rupture de pente due au cône d'éboulis, se sont avérés stratégiquement déterminants.

Ce sondage a permis de distinguer 5 horizons qui s'appuient sur la paroi rocheuse à l'ouest. Ils s'amincissent ensuite progressivement et présentent une inclinaison de plus en plus accusée dans la partie nord est du sondage.

6.3. Implantation du carroyage :



Le point 0 a été repéré sur la paroi à l'aide d'une cheville ancrée dans la roche ; il en a été de même pour le point de référence de l'altimétrie (point Z). En plan, le point Z possède les coordonnées suivantes : X = - 150 ; Y = 180.

L'abri en plan a été relevé à - 59 cm du point Z de référence.

7. Stratigraphie :

7.1. Horizon H 0 / Le cantonnement de 1916-1917

Les restes d'un cantonnement de militaires français pendant la 1^{ère} guerre mondiale ont été retrouvés lors du sondage géomorphologique, puis lors du sondage actuel.

Horizon H0 : horizon humifère perturbé brun noir.

Ce dépôt est continu sur les trois coupes. Son épaisseur est maximale (90cm) près de la paroi rocheuse (coupe nord) et dans la coupe sud (à l'est).

Cette couche relativement horizontale interrompt la continuité des dépôts H1, H2 et H3 dans la coupe nord et la coupe sud.

Le sol a été décaissé au pied de la paroi pour y installer un petit campement couvert, avec foyer (carré F 12). Ont été retrouvés pêle-mêle : 1 œillet de bâche, 1 bouton de capote aux armes de l'Infanterie, des cartouches de guerre de fusil Lebel non percutées, des étuis non percutés (on ne parle de douilles qu'à partir du calibre 20 mm) de fusil Lebel et quelques ogives, de nombreuses boîtes de conserve (dont une clé accrochée à son couvercle) autour du foyer (carré F 11), une lampe à acétylène (phare de voiture) (carré E 14), des morceaux de fils de fer, des pointes, une queue de cochon, un bouchon en céramique de bouteille de limonade, des tessons de bouteille, des ossements (restes de repas).

Outre des objets facilement rattachables à la Première Guerre Mondiale, cette couche a fourni des poteries plus anciennes, de nombreux ossements plus patinés, ainsi que des silex taillés. Ceci s'explique par le fait que, comme démontré ci-après, en creusant au pied de la paroi rocheuse, les soldats ont traversé la couche d'occupation d'époque moderne, alors que les carriers avaient eux-mêmes traversé – et remonté – plusieurs niveaux jusqu'à l'occupation néolithique.

En creusant leur abri, les soldats ont tout naturellement rejeté leurs déblais sur les marges du trou, tapissant ainsi la surface du cône d'éboulis par des restes d'occupation antérieures. Nous avons ainsi retrouvé en surface des poteries modernes et d'autres plus anciennes, ainsi que des silex, dont 1 belle armature triangulaire à base légèrement convexe et retouches bifaciales courtes à longues (carré F 10) (fig. 4, n° D-F 08 2).

7.2. L'exploitation du calcaire à l'époque moderne

La paroi en abside de l'abri a été attaquée à plusieurs endroits, à l'aide de pics et de ciseaux, dont on retrouve encore les traces de piquetage et d'extraction par endroits.

Deux négatifs d'extraction de petits blocs sont encore visibles sous l'encorbellement de l'abri, tirés du niveau de calcaire à entroques, à grains grossiers.

Néanmoins, l'exploitation principale concerne le calcaire oolithique, à grain fin, réputé résister aux intempéries. Les carriers de l'époque ont été obligés de dégager la base de l'abri sous roche pour accéder à la meilleure couche calcaire, rendue inaccessible par les apports d'éboulis latéraux et de colluvions, par l'effondrement du plafond et par les niveaux d'occupation antérieurs.

Pour ce faire, ils ont creusé une tranchée le long de la paroi pour suivre l'affleurement, utilisant probablement les blocs d'éboulis coralliens du plafond pour les soubassements de construction. En conséquence, les vestiges des occupations antérieures (période gallo-romaine et Néolithique) ont été extraits du bord de la paroi, puis évacués vers la partie opposée, d'où un mélange, sur le niveau d'occupation moderne, de silex, de poteries gallo-romaines et de poteries modernes. La couche mésolithique est restée plutôt intacte, car – heureusement pour nous – l'occupation ne s'était pas faite directement contre la paroi. Néanmoins, il faudra probablement s'attendre à un arasement partiel de la couche au niveau de la rupture de pente.

L'exploitation du plancher calcaire à la base de l'abri-sous-roche s'est effectuée en lit. Les blocs étaient détourés par des saignées appelées havages (cf. fig. 5 et 6), sur une profondeur de 30 à 40 cm en fonction de l'épaisseur recherchée (un carrier creusait 2 m de havage par jour). La rupture finale du bloc, qui n'adhérait plus à la masse que par une face s'obtenait en exerçant une pression latérale avec des coins

Le résultat de cette exploitation a dû être décevant quant à la qualité des blocs extraits, dans la mesure où les négatifs d'enlèvements n'ont pas été régularisés pour entreprendre un nouveau tracé.

La production s'est donc soldée par le prélèvement de 3 à 5 blocs, avant abandon du site.



Fig. 5 et 6 – exploitation moderne

7.3. Horizon H 1 / Le sol moderne

Néanmoins, l'exploitation a dû se poursuivre sur les parois directement alentours, car le sol d'époque moderne correspond à un niveau organique de plus de 40 cm d'épaisseur par endroits, notamment vers l'Est, où s'étale le cône d'éboulis anciens et où son épaisseur s'amenuise progressivement.

Horizon H1 : horizon humifère sablo-graveleux brun foncé. Epaisseur maximum 65 cm. Cette couche est présente sur les 3 coupes. La forme de la couche est en berceau.

Dans la coupe Sud (à l'ouest), cette couche est discontinue, du fait de l'emboîtement de H0, mais elle réapparaît au contact de la paroi rocheuse sous la forme d'une poche de 60 cm x 60cm qui interromp la continuité des dépôts H2, H3 et H4. Cette intrusion sablo-graveleuse, au contact de la paroi rocheuse est le témoin de la tranchée creusée par les carriers du XVIII^{ème} siècle pour atteindre et dégager le ban calcaire au pied de l'abri sous roche.

Dans la coupe est : la couche est continue. D'allure générale en berceau, avec la plus grande épaisseur au centre, elle présente cependant une inclinaison assez marquée dans la partie nord.

Dans la coupe nord : la couche est discontinue et elle présente un contact très irrégulier avec le dépôt H0. Relativement horizontale, elle s'épaissit à l'est. Elle apparaît tronquée dans son prolongement ouest par le dépôt H0.

Le sol moderne (horizon H 1) est constitué de **tessons** (pl. 1 et 2) provenant de 5 à 10 poteries (quelques tessons plus ou moins brûlés), que l'on retrouve épars dans les carrés et à des altimétries diverses, ainsi la cruche à glaçure rouge et motifs jaunes, que l'on retrouve éparpillée dans les carrés, avec des tessons qui se remontent latéralement à plus de 2 mètre de distance, sur une profondeur moyenne de 20 cm, voire 40 cm à la rupture de pente (carré I 14).

On retrouve les tessons modernes associés à des éléments de couverture (fragments de **tuiles**, dont quelques uns brûlés, et fragments d'**ardoises**), des **charbons** de bois épars, de nombreux petits **galets de quartz brûlés** (leur comportement au feu varie du simple rougissement au fragment éclaté), ainsi que quelques petits fragments de **calcaire calcinés**. Nous sommes en présence de vidanges successives et dispersées d'un ou plusieurs foyers proches, à usage domestique, car aucune trace de feu à des fins d'exploitation n'est perceptible sur les parois rocheuses.

Outre les éléments céramiques et restes de vidange de foyers, la couche a également fourni un **clou** forgé (n° 49), ainsi que des silex taillés (éclats et belles petites lamelles) éparpillés à même le sol, en compagnie des tessons de poterie, ainsi qu'une lèvre de récipient en verre teinté très fin.

Les céramiques peuvent être classées en :

- céramiques à pâte rouge sans glaçure (Pl. 1, fig. 1), certaines avec engobe blanc (Pl. 1, fig. 2)
- céramiques modernes à pâte rouge et glaçure intérieure brun-rouge (Pl. 1, fig. 3)
- céramique moderne à pâte rouge et glaçure intérieure brun-rouge à traits jaune-vert
- céramique moderne (assiette ou plat) à pâte rouge et glaçure intérieure jaune à tâches brunes sur engobe blanc visible (Pl. 1, fig. 4)
- céramique moderne à pâte rouge et glaçure extérieure verte sur engobe blanc visible (Pl. 1, fig. 5)
- céramique moderne à pâte blanche et glaçure/vernis (?) extérieure blanche épaisse craquelé
- céramique à pâte rouge et glaçure intérieure-extérieure brun-rouge, à motif extérieur jaune de zig-zag et ligne droite verticaux parallèles (Pl. 2, fig. 1)
- céramique à pâte blanche et glaçure intérieure-extérieure vert-jaune, à motif intérieur-extérieur brun foncé de points et traits (coulures) (Pl. 2, fig. 2)

Ces éléments permettent de rapporter les céramiques à l'époque moderne, de la fin du XVI^{ème} à la fin du XVIII^{ème} siècle, selon Cédric Moulis, du LAMest (Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Université de Nancy 2).

Cependant, certaines céramiques sont plus anciennes :

- céramiques communes grossières noires à gros dégraissant coquillier, dont certaines à forte patine brune (Pl. 2, fig. 3)
- céramiques communes à pâte fine grise et dégraissant poudreux à base de mica, abrasives sous le doigt (Pl. 2, fig. 4)

Celles-ci dateraient plus vraisemblablement de la période gallo-romaine, et l'on pourrait leur adjoindre le fragment de lèvre en verre.

En revanche, quasiment aucun os n'a été aperçu dans cette couche.

Tous ces objets sont retrouvés éparpillés dans les carrés, sans organisation particulière, dans un beau sol organique d'épaisseur variable et à passées sableuses (érosion du plafond, apports latéraux), à charbons et graviers de quartz rougis.

7.4. Horizon H 2

Horizon H2 : horizon caillouteux et sableux (brun clair) d'entroques, de polypiers et de sable calcaire. Epaisseur maximum 60 cm.

Ce dépôt est discontinu et ne se développe complètement que sur la coupe Sud où il apparaît sous la forme d'un dépôt d'éboulis naturels au pied de la paroi rocheuse. Cette couche disparaît dans la coupe Est et elle est présente partiellement dans la coupe Nord. Elle apparaît tronquée par le dépôt H1.

7.5. Horizon H 3 / niveau d'occupation mésolithique

Horizon H3 : Horizon argileux brun rougeâtre plus ou moins sableux, plus ou moins graveleux. Epaisseur maximum 60 cm.

Dans la coupe Sud l'allure générale de la couche qui s'appuie contre la paroi rocheuse est en berceau. Elle apparaît tronquée dans son prolongement ouest par le dépôt H1. Elle se pince au centre entre les dépôts d'éboulis H2 et H4, et s'insère dans le niveau H4.

Au contact de la coupe Sud et Est, cette couche s'appuie sur un petit cône d'éboulis (H4) et elle s'épaissit à la base du dépôt.

Dans la coupe Nord, elle s'appuie contre la paroi rocheuse et est directement au contact de la couche H0. La partie supérieure de H3 n'a pas dû être épargnée par le terrassement 14/18. Cette couche apparaît également tronquée dans son prolongement est par la couche H1 (occupation des carriers du XVIIIème).

L'attribution culturelle de cette occupation est basée sur la présence d'un trapèze asymétrique latéralisé à droite (pl. 2, artefact D-F-08 227). La grande troncature fait un angle de 80° avec le grand côté, soit un angle très peu aigu.

Son extrémité distale présente, à partir de la troncature, une trace d'impact en pseudo-coup de burin. Nous sommes donc bien en présence d'une armature de flèche, abîmée lors d'une chasse, et soit qui a été ôtée de la hampe puis jetée, à moins que ce ne soit le seul témoin non périssable d'une flèche posée au sol.

L'industrie lithique, très pauvre en regard de la superficie fouillée et de l'épaisseur de la couche, constitue néanmoins le seul témoin – pour l'instant – d'un passage humain au début de l'Atlantique, vers 6500-6000 cal BC.

L'occupation mésolithique s'est effectuée peu de temps après l'effondrement du plafond (horizon H4), puisque l'on retrouve les sédiments en interstratification avec les blocs d'éboulis;

Tout le niveau comporte également de nombreux petits galets et graviers de quartz rougis au feu, ainsi que quelques petits blocs calcaires brûlés. Ces éléments permettent de penser à une vidange de foyer (foyers ?) à proximité immédiate de notre sondage.

7.6. Horizon H 4 / plafond effondré

Horizon H4 : Eboulis de polypiers et d'entroques. Horizon brun rougeâtre avec sédiment interstitiel argileux brun-rougeâtre.

Epaisseur maximum 70 cm.

Dans la coupe Sud : cette couche a son épaisseur maximale contre la paroi rocheuse. Elle s'appuyait totalement contre la paroi avant d'être tronquée en partie par H1 (occupation des carriers). Cette couche présente une inclinaison très accusée vers l'Est.

Dans la coupe Est : cette couche est discontinue et n'est présente que dans les parties Nord et Sud à la base de la stratigraphie.

Dans la coupe Nord cette couche est présente sur une grande partie du front de la coupe. Elle apparaît tronquée par H1 dans la partie Est de la coupe. Cette couche forme dans sa plus grande épaisseur, au milieu de la coupe, un cône d'éboulis qui s'amincit à l'Est et à l'Ouest.

Cette couche est composée de gros éboulis de polypiers et d'entroques qui proviennent de l'effondrement en masse du plafond de l'abri sous roche, et sur laquelle se sont installés les mésolithiques.

8. L'industrie lithique :

La distribution de la majeure partie de l'industrie lithique des deux périodes précitées (Néolithique et Mésolithique) est totalement perturbée, par exemple la belle armature néolithique a été retrouvée au sommet de l'horizon humifère perturbé (H 1) durant la Première Guerre Mondiale.

La détermination d'une période particulière est donc soumise à précautions de jugements, les seuls éléments véritablement datables se résument aux armatures et au fragment de hache polie.

8.1. Catalogue du mobilier lithique caractéristique

Chaque objet est numéroté selon ce système : D-F-08 2, où «D» désigne Dugny-sur-Meuse, «F» le site de la Falouse, et «08» l'année 2008.

Les dimensions des objets sont données en mm, selon l'ordre suivant : longueur, largeur, épaisseur.

Objet n°	Description	carré n°	X	Y	Z	Matière première
D-F-08 1	petit éclat lamellaire ; talon punctiforme (20x13x4)	F10	23	45	60,1	Chaille oxfordienne siliceuse
D-F-08 2	armature triangulaire à base convexe, pointe cassée (23x22x4)	F10	70	65	95	Silex
D-F-08 5	fragment mésial d'éclat lamellaire d'épannelage (14x19x8)	E14	39	69	223,5	Quartz laiteux
D-F-08 6	fragment mésial de lame à dos abattu ? (14,5x13x7,5) / brûlé	G12	11	73	205,2	Chaille oxfordienne
D-F-08 7	petit nucléus à petits éclats lamellaires courts irréguliers sur la face supérieure ; débitage de très petites lamelles sur une face orthogonale / chauffé (rosi) / cassure postérieure au passage dans le feu	H13	7	16	191,5	Chaille oxfordienne
D-F-08 10	fragment d'éclat ? / brûlé (éclaté au feu)	F13	92	68	225	Chaille oxfordienne
D-F-08 15	éclat débordant lamellaire épais, de ravivage de nucléus, dos à gauche (29x17,5x9,5)	E13	26	14	209	Chaille oxfordienne en cours de désilicification
D-F-08 24	petit éclat à cassure latéro-distale (20,5x14x7) ; talon punctiforme / brûlé (cupules thermiques)	I13	15	88	215	Chaille oxfordienne ou silex ?

D-F-08 27	petit éclat lamellaire / cassure récente de la pointe (18,5x13x3) ; talon punctiforme	F12	5	96	243,5	Silex
D-F-08 28	fragment de nucléus ou de hache polie (?) (47x29x19) / brûlé (éclaté au feu)	F10	23	46	125	Chaille oxfordienne
D-F-08 33	petit éclat retouché, de forme carrée ; bord gauche retouché, retouches courtes écailleuses continues ; talon déversé lisse en aile d'oiseau (20x20,5x5,5)	H13	27	90	228,5	Silex
D-F-08 35	petit éclat de préparation ; talon cassé en aile d'oiseau (12x21,5x4)	I13	80	96	229	Chaille oxfordienne
D-F-08 36	très petit fragment d'éclat ou de lamelle	H14	92	44	229,5	Chaille oxfordienne
D-F-08 37	lamelle épaisse (22,5x13,5x4) / brûlée (aspect faïence et cupules thermiques)	G14	52	76	214,7	Chaille oxfordienne (?)
D-F-08 38	fragment d'entame ; talon dièdre ou peut-être faceté avant cassure (11x15x5)	F14	43	67	223,2	Silex
D-F-08 41	fragment de lamelle à 2 pans, à cassures distale et proximale (14x7x3)	F14	65	81	236	Chaille oxfordienne
D-F-08 43	fragment proximal de petite lamelle, cassures récentes ; talon punctiforme (9x7x2)	F14	43	66	229,5	Silex
D-F-08 45	petite lamelle à retouches distales rasantes ; talon lisse déversé et à lèvre (15,5x9,5x4)	F11	21	21	120,2	Silex
D-F-08 76	petit éclat de préparation ou de ravivage ; talon déversé, bulbe diffus (14x13,5x6,5)	H14	31	36	258,7	Chaille oxfordienne en cours de désilicification
D-F-08 79	fragment de hache polie / brûlé (éclaté au feu)	H13	21	66	253,3	Chaille oxfordienne
D-F-08 84	petit éclat débordant, dos cortical à gauche, talon dièdre (cortical-lisse concave), cassure latérale droite (13x20x3)	H13	83	52	257,2	Quartzite
D-F-08 85	lamelle irrégulière (22,5x11x5)	I13	33	98	260	Chaille oxfordienne en cours de désilicification
D-F-08 86	fragment mésial de lamelle épaisse (16x13x6,5)	H14	41	41	264,8	Chaille oxfordienne désilicifiée
D-F-08 132	perçoir sur partie distale d'éclat cassé au débitage ; bord gauche à retouches latérales directes marginales et bord droit à retouches inverses courtes rasantes ; 2 retouches de cassure distale (28x11x4,5)	G14	9	35	261,5	Silex
D-F-08 146	fragment mésial de lame à retouches marginales d'utilisation sur bord droit (26,5x21x5)	E12	22	20	179,5	Chaille oxfordienne
D-F-08 154	très petit fragment de biseau de hache polie / brûlé	E14	97	90	263	Chaille oxfordienne
D-F-08 177	éclat pointu épais à talon lisse et à lèvre (27,5x20,5x10)	I14	67	1	281	Chaille oxfordienne peu siliceuse

D-F-08 202	fragment de nucléus (?) (41x13x11)	F14	12	18	311,5	Chaille oxfordienne
D-F-08 223	fragment de lamelle à 2 pans (15x7,5x2,5)	F14	48	70	292 (tamis)	Chaille oxfordienne
D-F-08 227	trapèze asymétrique latéralisé à droite (18,5x10,3,5)	I13	66	68	326,5	Silex
D-F-08 228	encoche sur bord droit de lamelle corticale ; retouches courtes sub-parallèles ; talon lisse (36,5x16x6)	F14	82	62	315	Silex
D-F-08 232	fragment distal de petite lamelle à 2 pans, à cassure récente	G13	5	90	303	Silex
D-F-08 240	fragment proximal d'éclat ou de lamelle ; talon cortical	F14	87	35	308,5	Quartz
D-F-08 241	fragment proximal de lamelle à talon punctiforme légèrement déversé (11x11,5x3)	G14	26	40	325	Chaille oxfordienne
D-F-08 244	éclat débordant cortical, dos à droite, avec encroûtement carbonaté / cassure récente latéro-distale gauche (27x25x9)	I14	83	35	338,5	Silex
D-F-08 245	très petit fragment	G14	88	25	328,3	Chaille oxfordienne
D-F-08 246	très petit fragment / brûlé (éclaté au feu)	G14	77	60	330	Silex
D-F-08 254	fragment d'éclat ou de lamelle, avec trace ferreuse	I13	19	25	342	Chaille oxfordienne
D-F-08 255	fragment d'éclat / brûlé (éclaté au feu)	H13	38	25	331	Chaille oxfordienne
D-F-08 257	lamelle très fine (18,5x5,5x2)	I14	20	45	361	Quartz

8.2. Matières premières employées

Les matières employées sont toutes d'origine locale ou sub-locale.

La chaille oxfordienne est le matériau de base pour les périodes post-Paléolithique moyen. Celle-ci se rencontre en bancs dans les terrains calcaires dénommés «terrain à chaille» (J4b de l'Oxfordien supérieur) Elle est présente tout au long de la Côte de Meuse, des environs de Neufchâteau (Vosges) jusqu'aux confins ardennais. Les stations mésolithiques révèlent une forte proportion d'utilisation de cette matière. Au Néolithique elle était systématiquement exploitée en puits et en carrières (Guillaume, 1986, 1987, 1992) à Saint-Mihiel, Commercy, Bislée, pour la production de haches.

La provenance de la chaille utilisée à l'abri de la Falouse n'a pas encore été identifiée. Son approvisionnement est local ou sub-local, seules les prospections futures (Jean-Marc Baldauf, Dominique Henry et Michel Reeb) pourront nous fournir des indications d'affleurements naturels.

Le silex utilisé est local, on le ramasse à 700-800 mètres à l'amont, près du cimetière militaire. Il se rencontre sous la forme de petits rognons dans la partie supérieure des calcaires coralliens (polypiers) de l'Oxfordien moyen (J6-5). Il est d'une très bonne qualité, de couleurs noir, gris foncé, caramel, à cortex fin, et ressemble aux silex de Champagne ou de Bourgogne. Il a été utilisé par les groupes du Magdalénien final (environ 18160 BP) pour

produire des outils sur grandes lames, retrouvés à Saint-Mihiel (Dames de Meuse), ainsi qu'à Ambly.

Le quartz laiteux et le quartzite sont des éléments d'appoint, ramassés sous forme de galets juste au-dessus, sur le Replat d'Houillon, où ils constituent les alluvions siliceuses d'une terrasse ancienne de la Meuse.

8.3. Analyse du matériel lithique

MESOLITHIQUE RECENT :

a). Artefacts de l'horizon H3 :

D-F-08, 202 fragment de nucléus (?) (carré F14 ; X=12 ; Y=18 ; Z=311,5) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 220 éclat (taillé ?) cortical (carré I14 ; X=37 ; Y=7 ; Z=325) / Quartz laiteux

D-F-08, 223 fragment de lamelle à 2 pans (15x7,5x2,5) (carré F14 ; X=48 ; Y=70 ; Z=292) / Chaille oxfordienne à patine gris mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 226 éclat (?) cortical (carré F14 ; X=67 ; Y=22 ; Z=314,5) / Quartz

D-F-08, 227 trapèze asymétrique latéralisé à droite (18,5x10,3,5) (carré I13 ; X=66 ; Y=68 ; Z=326,5) / Silex à patine blanche mate à reflets bleutés

D-F-08, 228 lamelle encochée (encoche par retouches courtes sub-parallèles, sur bord droit de lamelle corticale ; retouches courtes sub-parallèles (36,5x16x6) (carré F14 ; X=82 ; Y=62 ; Z=315) / Silex à voile de patine blanc moucheté à passées bleutées

D-F-08, 232 très petit fragment distal de petite lamelle à 2 pans, à cassure récente (carré G13 ; X=5 ; Y=90 ; Z=303) / Silex (+ microfaune : hémi-mandibule)

D-F-08, 233 lamelle d'épannelage épaisse (taillée ??) (carré I13 ; X=53 ; Y=90 ; Z=328,5) / Quartz laiteux

D-F-08, 234 fragment taillé ? (carré G14 ; X=95 ; Y=45 ; Z=309) / Lydienne

D-F-08, 235 petit fragment taillé ?? (carré G13 ; X=17 ; Y=98 ; Z=301) / Lydienne

D-F-08, 240 fragment de lamelle (carré F14 ; X=17 ; Y=98 ; Z=301) / Quartz

D-F-08, 241 fragment proximal de lamelle à talon punctiforme légèrement déversé (11x11,5x3) (carré G14 ; X=26 ; Y=40 ; Z=325) / Chaille oxfordienne à patine gris mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 244 éclat débordant cortical (dos à droite) avec encroûtement carbonaté, à cassure récente latéro-distale gauche (27x25x9) (carré I14 ; X=83 ; Y=35 ; Z=338,5) / Silex à patine blanche brillante

D-F-08, 245 très petit fragment (carré G14 ; X=88 ; Y=25 ; Z=328,5) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 246 très petit fragment brûlé (éclaté au feu) (carré G14 ; X=77 ; Y=60 ; Z=330) / Silex

D-F-08, 247 lamelle taillée ?? (carré G13 ; X=93 ; Y=42 ; Z=308,8) / Quartz

D-F-08, 254 fragment d'éclat ou de lamelle, avec trace ferreuse (carré I13 ; X=19 ; Y=25 ; Z=342) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 255 fragment d'éclat brûlé (éclaté au feu) (carré I13 ; X=38 ; Y=25 ; Z=331) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 257 lamelle très fine (18,5x5,5x2) (carré I14 ; X=20 ; Y=45 ; Z=361) / Quartz laiteux

b). Distribution des artefacts par carrés :

Carré I 14 :

D-F-08, 220 éclat (taillé ?) cortical (carré I14 ; X=37 ; Y=7 ; Z=325) / Quartz laiteux

D-F-08, 244 éclat débordant cortical (dos à droite) avec encroûtement carbonaté, à cassure récente latéro-distale gauche (27x25x9) (carré I14 ; X=83 ; Y=35 ; Z=338,5) / Silex à patine blanche brillante

D-F-08, 257 lamelle très fine (18,5x5,5x2) (carré I14 ; X=20 ; Y=45 ; Z=361) / Quartz laiteux

+ microfaune et très petit tesson de poterie commune grossière noire gallo-romaine infiltré (Z=324)

Carré I 13 :

D-F-08, 227 trapèze asymétrique latéralisé à droite (18,5x10,3,5) (carré I13 ; X=66 ; Y=68 ; Z=326,5) / Silex à patine blanche mate à reflets bleutés

D-F-08, 233 lamelle d'épannelage épaisse (taillée ??) (carré I13 ; X=53 ; Y=90 ; Z=328,5) / Quartz laiteux

D-F-08, 254 fragment d'éclat ou de lamelle, avec trace ferreuse (carré I13 ; X=19 ; Y=25 ; Z=342) / Chaille oxfordienne

+ microfaune et très petits tessons de poteries communes fine grise et grossière noire gallo-romaines infiltrés (Z=328,5 et 333)

Carré H 14 :

Rien

Carré H 13 :

D-F-08, 255 fragment d'éclat brûlé (éclaté au feu) (carré I13 ; X=38 ; Y=25 ; Z=331) / Chaille oxfordienne

+ microfaune et très petit tesson de poterie commune grossière rouge gallo-romaine infiltré (Z=314)

Carré G 14 :

D-F-08, 234 fragment taillé ? (carré G14 ; X=95 ; Y=45 ; Z=309) / Lydienne

D-F-08, 241 fragment proximal de lamelle à talon punctiforme légèrement déversé (11x11,5x3) (carré G14 ; X=26 ; Y=40 ; Z=325) / Chaille oxfordienne à patine gris mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 245 très petit fragment (carré G14 ; X=88 ; Y=25 ; Z=328,5) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 246 très petit fragment brûlé (éclaté au feu) (carré G14 ; X=77 ; Y=60 ; Z=330) / Silex

+ microfaune et très petits tessons de poteries communes grises gallo-romaines infiltrés entre les blocs rocheux du plafond effondré (Z=303 et 327 et 333,5)

Carré G 13 :

D-F-08, 232 très petit fragment distal de petite lamelle à 2 pans, à cassure récente (carré G13 ; X=5 ; Y=90 ; Z=303) / Silex (+ microfaune : hémi-mandibule)

D-F-08, 235 petit fragment taillé ?? (carré G13 ; X=17 ; Y=98 ; Z=301) / Lydienne

D-F-08, 247 lamelle taillée ?? (carré G13 ; X=93 ; Y=42 ; Z=308,8) / Quartz

Carré F 14 :

D-F-08, 202 fragment de nucléus (?) (carré F14 ; X=12 ; Y=18 ; Z=311,5) / Chaille oxfordienne

D-F-08, 223 fragment de lamelle à 2 pans (15x7,5x2,5) (carré F14 ; X=48 ; Y=70 ; Z=292) / Chaille oxfordienne à patine gris mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 226 éclat (?) cortical (carré F14 ; X=67 ; Y=22 ; Z=314,5) / Quartz

D-F-08, 228 lamelle encochée (encoche par retouches courtes sub-parallèles, sur bord droit de lamelle corticale ; retouches courtes sub-parallèles (36,5x16x6) (carré F14 ; X=82 ; Y=62 ; Z=315) / Silex à voile de patine blanc moucheté à passées bleutées

D-F-08, 240 fragment de lamelle (carré F14 ; X=17 ; Y=98 ; Z=301) / Quartz

+ très petits tessons de poteries communes grises gallo-romaines infiltrés entre les blocs rocheux du plafond effondré (Z=295 et 318)

Carré F 13 :

Ancien sondage

Carré E 14 :

Rien

très petit tesson de poterie commune grise gallo-romaine infiltré entre les blocs rocheux du plafond effondré (Z=298,5)

Carré E 13 :

Ancien sondage

c). Pourraient appartenir au Mésolithique (par la patine et le mode de débitage) / retrouvés dans le niveau moderne :

D-F-08, 1 petit éclat lamellaire (20x13x4) (carré F10 ; X=23 ; Y=45 ; Z=60,1) / Chaille oxfordienne siliceuse à patine blanc cassé voilé (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 7 petit nucléus à petits éclats lamellaires courts irréguliers sur la face supérieure ; débitage de très petites lamelles sur une face orthogonale / *chauffé (rosi)* / cassure postérieure au passage dans le feu (carré H13 ; X=7 ; Y=16 ; Z=191,5) / Chaille oxfordienne à patine mate (blanc cassé quand non brûlé) (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 35 petit éclat de préparation ; talon cassé en aile d'oiseau (12x21,5x4) (carré I13 ; X=80 ; Y=96 ; Z=229) / Chaille oxfordienne à patine gris-blanc mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 41 fragment de lamelle à 2 pans, à cassures distale et proximale (14x7x3) (carré F14 ; X=65 ; Y=81 ; Z=236) / Chaille oxfordienne à patine gris mat (comme dans la station de surface à l'aplomb sur le plateau)

D-F-08, 45 Petite lamelle à retouches distales rasantes ; talon lisse déversé et à lèvre (15,5x9,5x4) (carré F11 ; X=21 ; Y=21 ; Z=120,2) / Silex à patine blanche brillante

D-F-08, 85 lamelle irrégulière (22,5x11x5) (carré I13 ; X=33 ; Y=98 ; Z=260) / Chaille oxfordienne en cours de désilicification à patine blanc mat, mais peut aussi correspondre à un artefact néolithique

NEOLITHIQUE :

a). Néolithique moyen II :

D-F-08 2 armature triangulaire à base convexe, pointe cassée (23x22x4) (carré F10 ; X=70 ; Y=65 ; Z=95) / silex à patine bleutée mouchetée de blanc

b). Néolithique :

D-F-08 79 fragment de hache polie (flanc longitudinal arrondi avec traces de polissage) (carré H13 ; X=21 ; Y=66 ; Z=253,3) / Chaille oxfordienne brûlée gris brillant (éclatée au feu)

D-F-08 154 très petit fragment de biseau de hache polie (carré E14 ; X=97 ; Y=90 ; Z=263) / Chaille oxfordienne brûlée gris brillant (éclatée au feu)

c). Néolithique probable (dans le niveau moderne) :

D-F-08 27 petit éclat lamellaire, cassure récente de la pointe (18,5x13x3) (carré F12 ; X=5 ; Y=96 ; Z=243,5) / Silex à patine blanc moucheté à passées bleutées

D-F-08 33 petit éclat retouché, de forme carrée ; bord gauche retouché, retouches courtes écailleuses continues ; talon déversé lisse en aile d'oiseau (20x20,5x5,5) (carré H13 ; X=27 ; Y=90 ; Z=228,5) / Silex à patine blanc moucheté à passées bleutées

D-F-08 132 Perçoir sur partie distale d'éclat cassé au débitage ; bord gauche à retouches latérales directes marginales et bord droit à retouches inverses courtes rasantes ; 2 retouches de cassure distale (28x11x4,5) (carré G14 ; X=9 ; Y=35 ; Z=261,5) / Silex à patine blanc moucheté à passées bleutées

D-F-08 146 fragment mésial de lame à retouches marginales d'utilisation sur bord droit (26,5x21x5) (carré E12 ; X=22 ; Y=20 ; Z=179,5) / Chaille oxfordienne à patine gris-bleue mouchetée à passées blanches

9. Conclusion provisoire :

L'opération de sondage de 2008 à l'abri-sous-roche de Dugny a permis de constater que celui-ci a été visité de nombreuses fois, comme pour tous les abris naturels. Le cantonnement de la première guerre mondiale n'était pas une surprise dans cette région de combats. En revanche, l'exploitation de la paroi calcaire au cours de la période moderne (XVII^{ème} – XVIII^{ème} siècle) a nettement perturbé les couches sous-jacentes, dont il ne nous est apparu que quelques éléments disparates, attribuables d'une part à la fin de l'Empire Romain, et d'autre part à la fin du Néolithique moyen. Une partie de la couche d'occupation mésolithique a très certainement dû être mélangée aux tessons modernes et aux silex néolithiques.

Néanmoins, même si le niveau archéologique préhistorique en place du Mésolithique récent (horizon H3) a été en partie tronqué par H0 et H1, celui-ci est présent sur la totalité des coupes, ainsi une occupation mésolithique stratifiée est-elle prouvée sur le site.

D'autre part, la couche H4 apparaît comme le sommet du cône d'éboulis. Le sondage a été suspendu à la fin du mois de novembre du fait du mauvais temps, mais d'autres occupations préhistoriques plus anciennes sont certainement présentes en dessous du cône d'éboulis, d'autant que le tablier en cours de sondage, formant un replat, est encore à + 6 mètres au-dessus du lit actuel de la Meuse.

Bibliographie :

DESHAIES M., GHANINI S., HARMAND D., WEISROCK A., 1995 – The Lorraine Grèzes Litées deposits, In : *Permafrost and Periglacial processes*, vol. 6, pp. 119-123

DURUP de BALEINE A., HENRY D., 1997 – *Les grottes de la Falouse*, Textes des panneaux Histoire et Paysages, Document de travail constitué pour la Bibliothèque Municipale de Verdun

FELLER M. et GUILLAUME C., 1989 – Quelques erreurs de stratégie d'approvisionnement du silex au Néolithique à Saint-Mihiel, *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, n° 11, pp. 91-94

GUILLAUME C., 1986 – Le silex en Lorraine, les ressources locales et la mine de Saint- Mihiel (Meuse), In : *La Lorraine d'avant l'histoire, du Paléolithique inférieur au premier Age du Fer*, Catalogue d'exposition, Musée de Metz, pp. 74-80

GUILLAUME C., LIPINSKI P. et MASSON A., 1987 – *Les mines de silex néolithiques de la Meuse dans le contexte européen*, Ed. des Musées de la Meuse, Conseil Général de la Meuse, 69 p. et diapos

GUILLAUME C., COUDROT J.-L. et DEYBER A., 1992 – Les temps anciens – 1. De la pierre au fer, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Editions Serpenoise, Presses Universitaires de Nancy, vol. 1, 167 p.

HARMAND D., 1989 – *La Meuse lorraine. Contribution à l'étude des alluvions anciennes de la Meuse entre Pagny-sur-Meuse (Meuse) et Mouzon (Ardennes)*, Thèse de doctorat, Université de Nancy II

HARMAND D., 1992 – *Histoire de la vallée de la Meuse lorraine*, Presses Universitaires de Nancy

HARMAND D., WEISROCK A., 1994 – La grèzière de Tilly-sur-Meuse. In : *Livret-guide lorraine du colloque «Processus et dépôts périglaciaires de versant », 8-9 septembre 1994*, pp. 13-39

HARMAND D., WEISROCK A., DESHAIES M., 1995 – Enseignement de l'étude morphosédimentaire de la grèzière de Tilly-sur-Meuse, In : *Permafrost and Periglacial processes*, vol. 6, pp. 109-117

HENRY D., 1995 – *Dugny-sur-Meuse, "La Falouse"*, Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, Ministère de la Culture, p.41

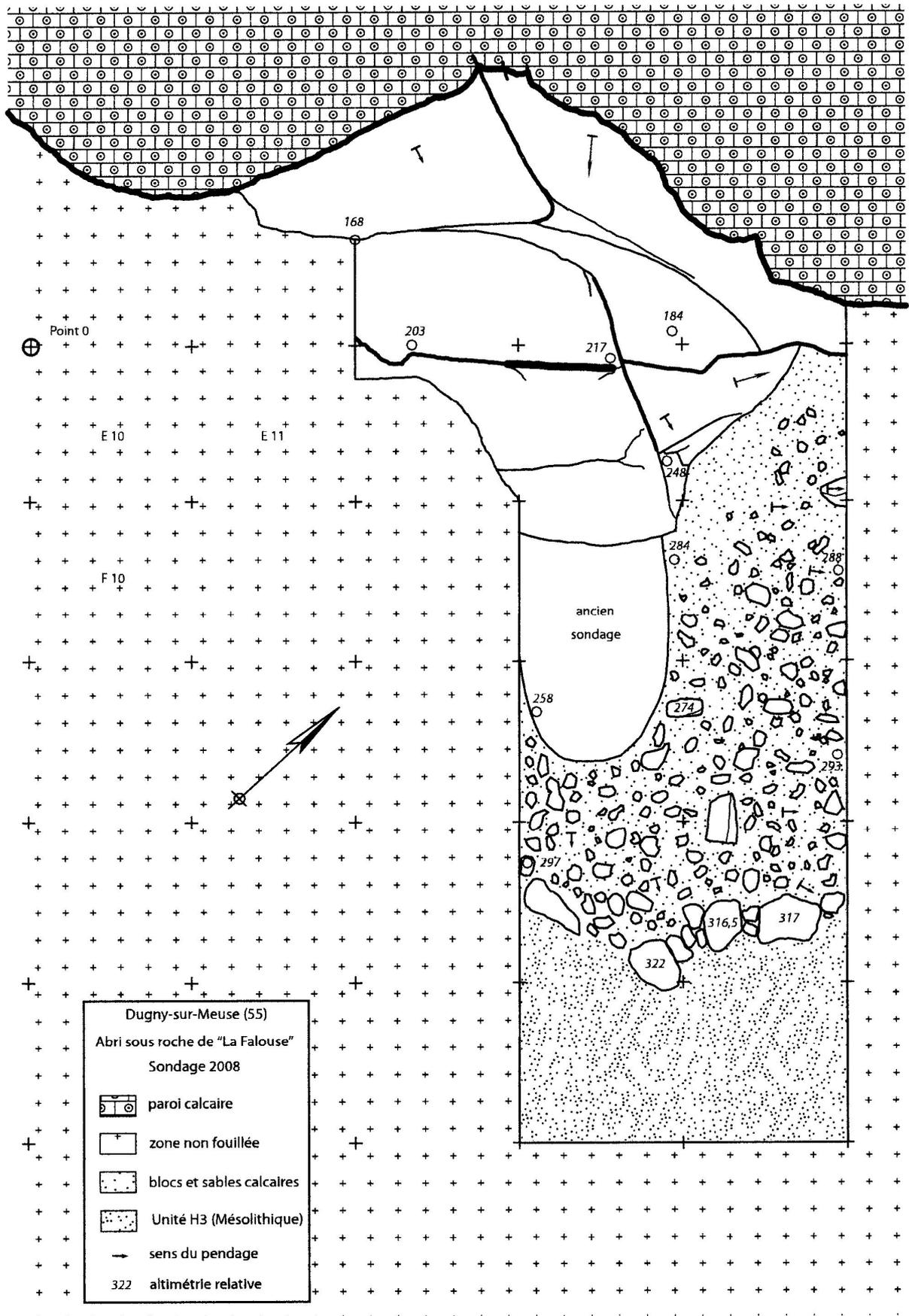
HENRY D., 1997 – *En bord de Meuse, les grottes de La Falouse*, *Connaissance de la Meuse*, juin 1997, n° 45, pp. 18-20

Nous tenons à remercier, pour leur aide financière, le Service Régional de l'Archéologie, ainsi que le Conseil Général de La Meuse.



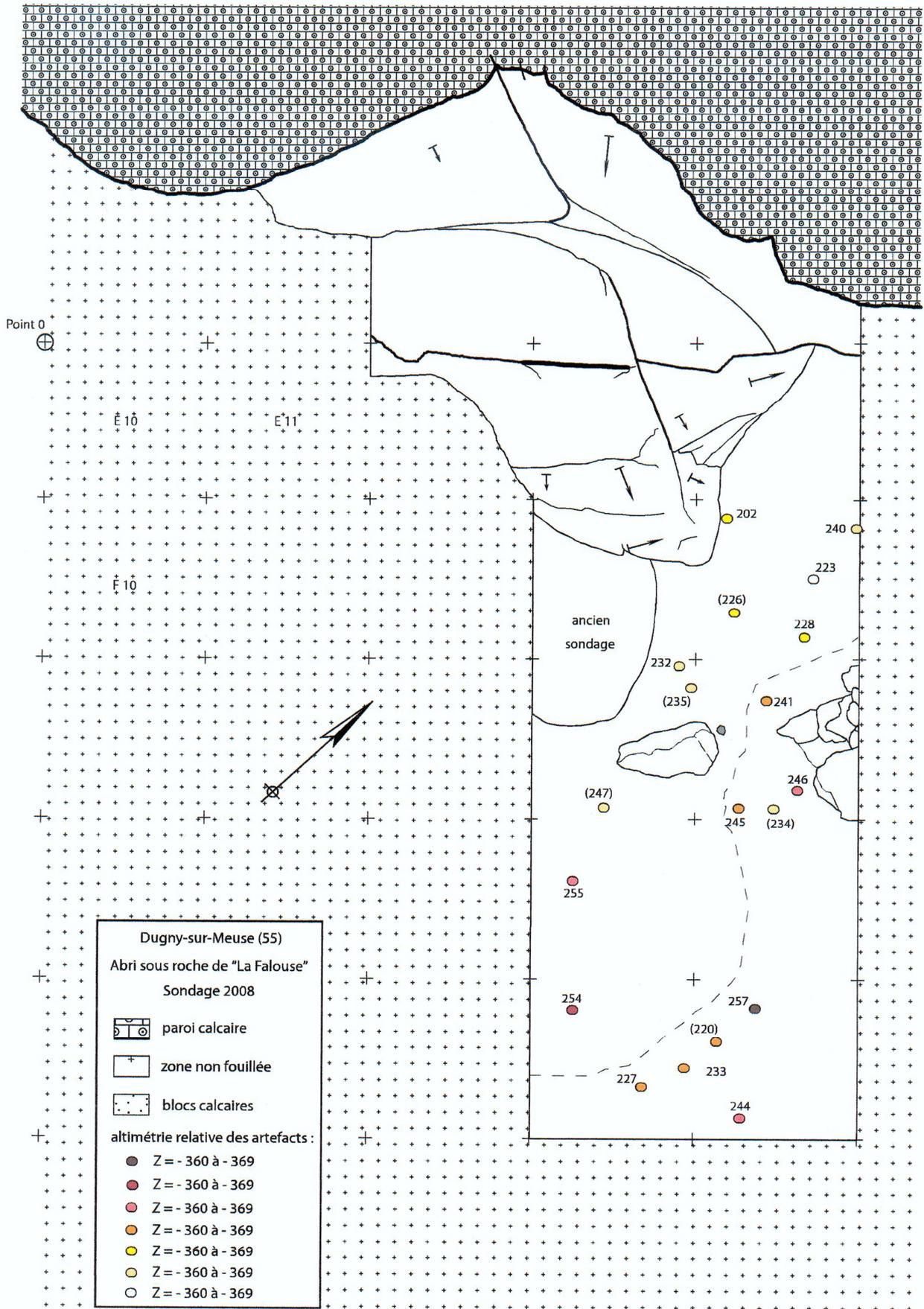
Direction régionale
des affaires culturelles
Lorraine





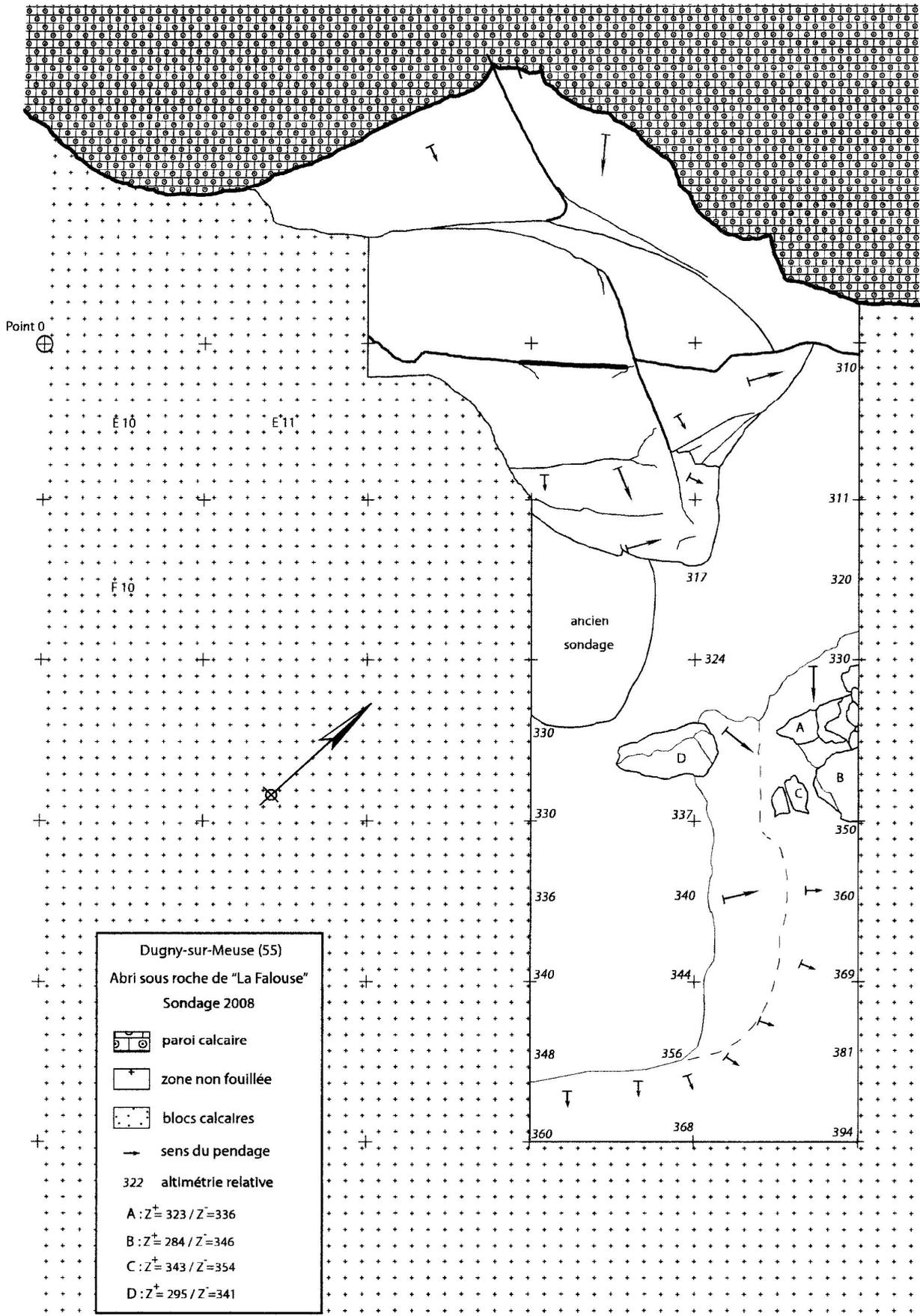
Plan 1 - Plan du plafond effondré (unité H 4)

DAO - Hervé BEAUDOUIN



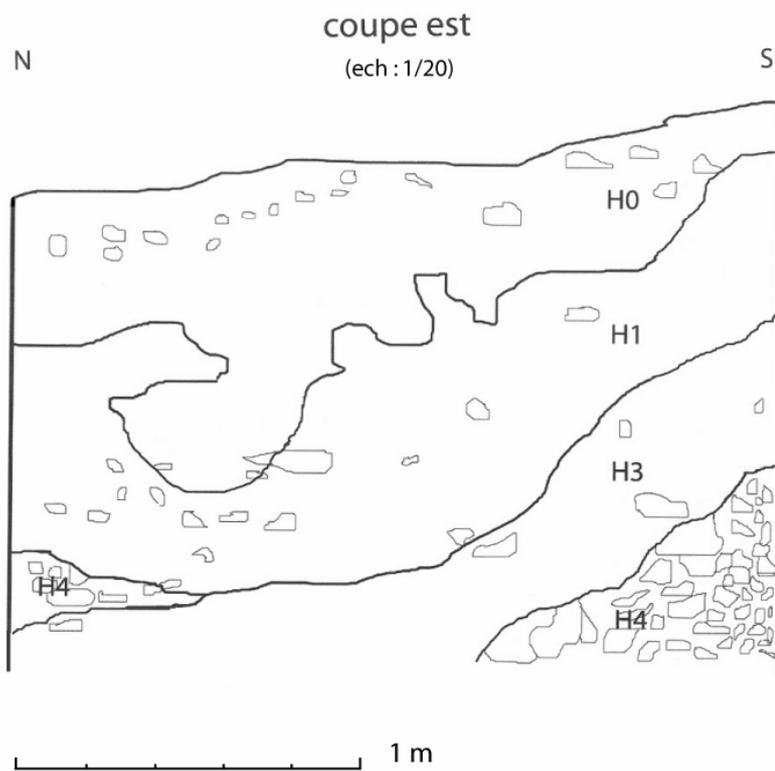
Plan 2 - Répartition spatiale de l'industrie lithique mésolithique (unité H 3)

DAO - Hervé BEAUDOUIN



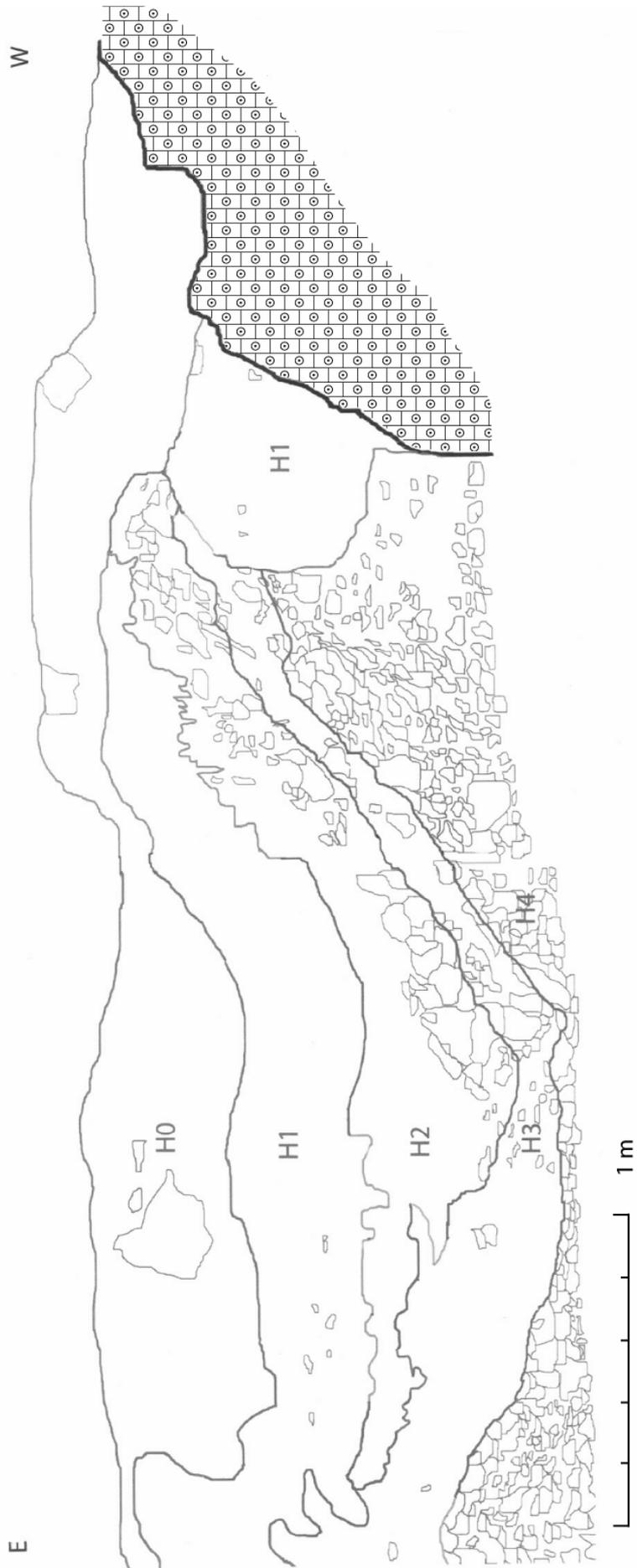
Plan 3 - Base de la couche d'occupation mésolithique (unité H 3)

DAO - Hervé BEAUDOUIN



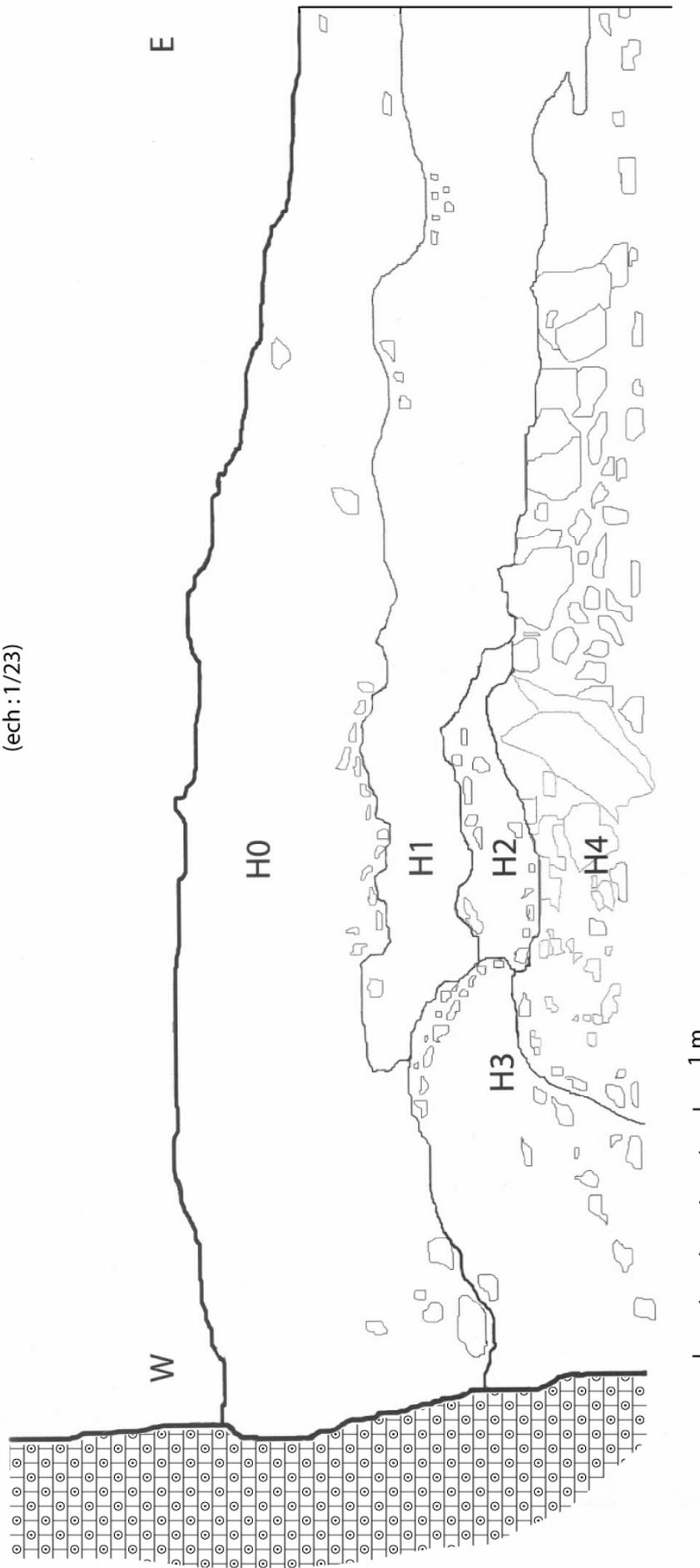
Coupe 1 : Dugny "La Falouse", coupe Est (relevé et DAO Dominique Henry)

Coupe sud
(ech : 1/17,5)



Coupe 2 : Dugny "La Falouse", coupe Sud (relevé et DAO Dominique Henry)

Coupe nord
(ech : 1/23)



Coupe 3 : Dugny "La Falouse", coupe Nord (relevé et DAO Dominique Henry)



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

Pl. 1 – Dugny-sur-Meuse "La Falouse" : céramiques modernes



Fig. 1



Fig. 2

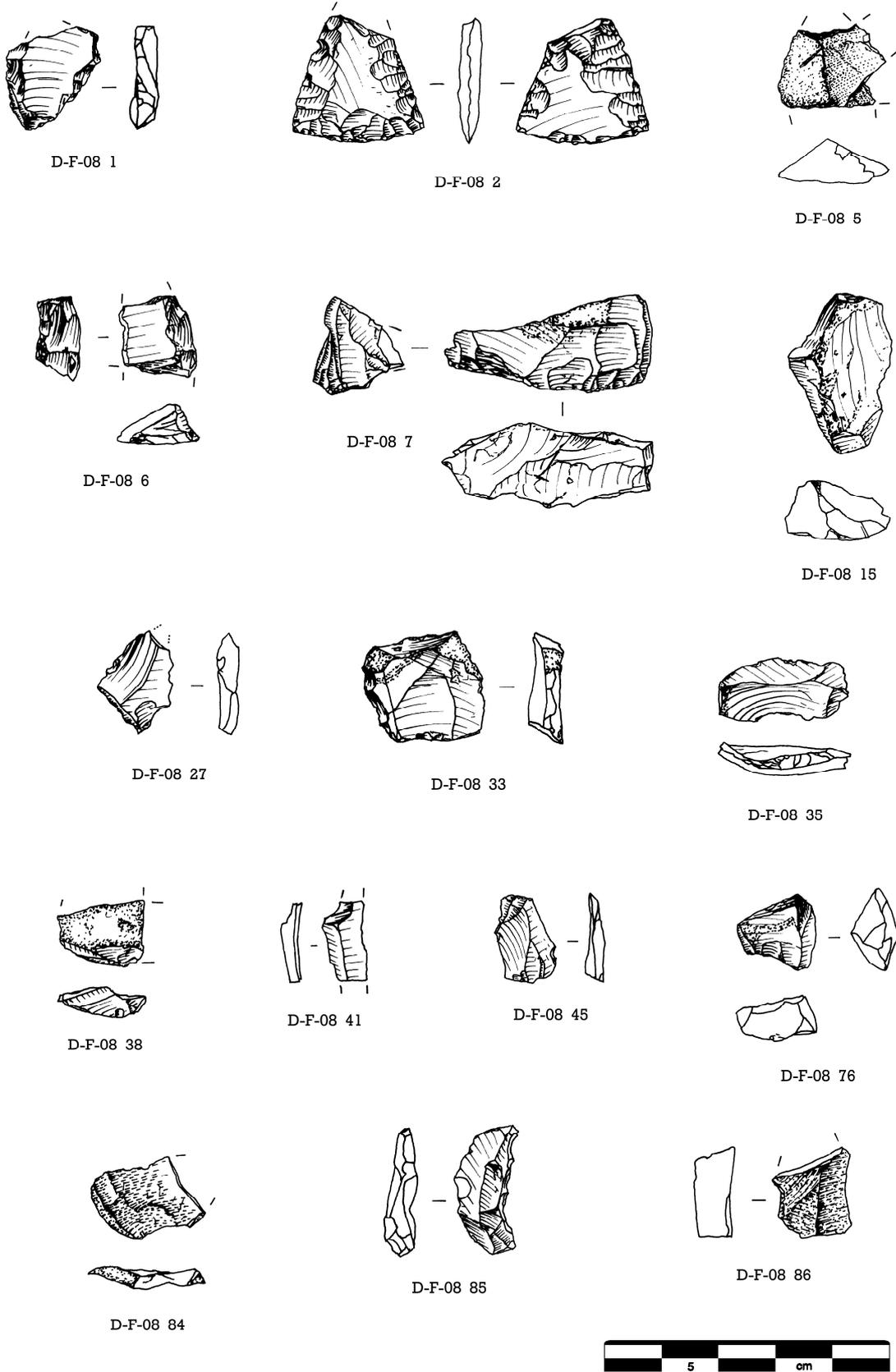


Fig. 3

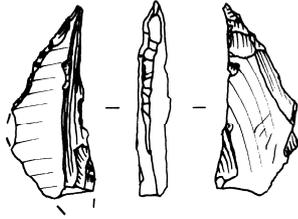


Fig.4

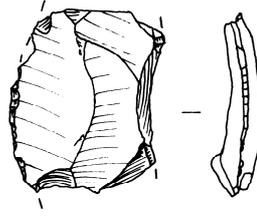
Pl. 2 – Dugny-sur-Meuse "La Falouse" : céramiques modernes



Pl. 3 - Dugny "La Falouse", sondage 2008 (dessins Hervé Beaudouin)



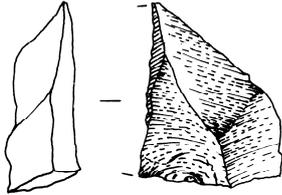
D-F-08 132



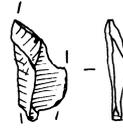
D-F-08 146



D-F-08 154



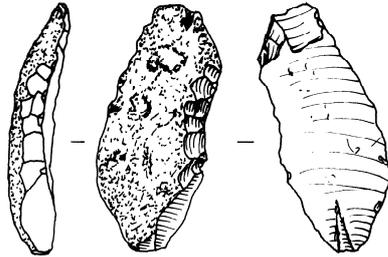
D-F-08 177



D-F-08 223



D-F-08 227



D-F-08 228



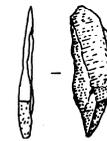
D-F-08 232



D-F-08 241



D-F-08 244



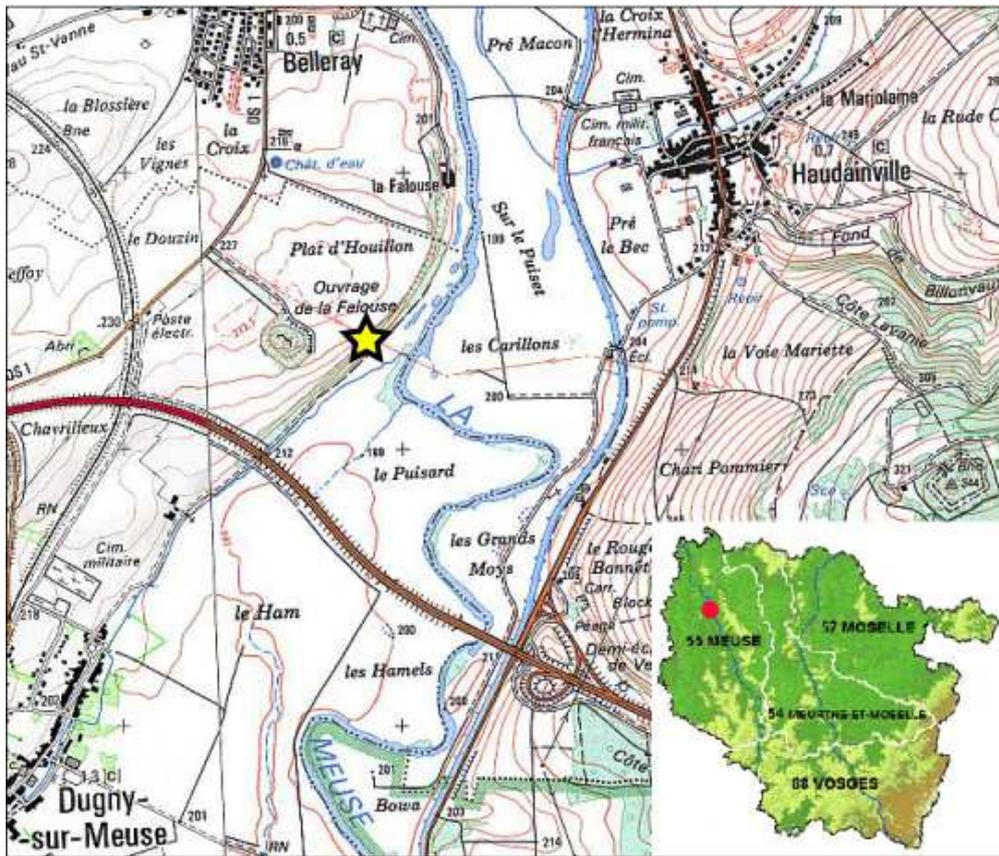
D-F-08 257

Pl. 4 - Dugny "La Falouse", sondage 2008 (dessins Hervé Beaudouin)

Dugny-sur-Meuse (Meuse) "La Falouse"

Rapport du sondage d'évaluation
Septembre à décembre 2010

Hervé Beaudouin, Dominique Henry



Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de cette opération archéologique :

Jean-Marc Baldauf, Dominique Henry, Marc Peeters, Jacques Piquet, Michel Reeb, Nathalie Reuter Lemens, Claude Stocker et Grégory Wilmet

SOMMAIRE

I – CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE	p. 2
1. LE SITE DE LA FALOUSE	p. 2
2. L'ABRI-CONTRE-ROCHE	p. 4
II – LES SONDAGES PRECEDENTS	p. 4
1. LE SONDAGE GEOMORPHOLOGIQUE ANTERIEUR	p. 4
2. LES OPERATIONS DE SONDAGE 2008	p. 5
3. STRATIGRAPHIE	p. 6
III – LE SONDAGE 2010, RESULTATS	p. 9
1. EMPRISE	p. 9
2. L'INDUSTRIE LITHIQUE	p. 9
2. 1. CATALOGUE DU MOBILIER DECOUVERT	p. 10
2. 2. CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	p. 11
2. 3. MATIERES PREMIERES EMPLOYEES	p. 20
IV – CONCLUSION	p. 21
ANNEXE 1. BIBLIOGRAPHIE	p. 23
ANNEXE 2. LISTE GENERALE DES OBJETS 2010	p. 24
ANNEXE 3. PHOTOS 2010	p. 26

Dugny "La Falouse"

Rapport de sondage 2010

Commune :
Dugny-sur-meuse (Meuse)

Lieu-dit :
"La Falouse"

Propriétaire : particulier

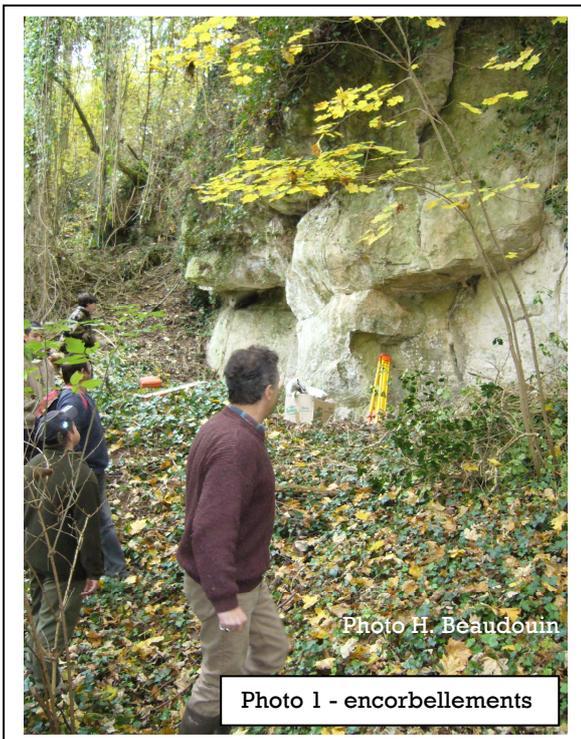
Coordonnées géodésiques (Lambert II) : 0823.587 E ; Y 2462.150

Conditions de la découverte :

Le site a été découvert fortuitement en 1990 par Dominique Henry à l'occasion d'un sondage géomorphologique de faible ampleur, pratiqué à la base d'un abri-sous-roche, masqué en partie par des éboulis. La problématique d'alors était pour Dominique Harmand et Dominique Henry (Laboratoire de Géographie Physique de l'Université de Nancy 2), ainsi que pour Christine Guillaume (Direction des Antiquités de Lorraine) de tenter de raccorder chronostratigraphiquement les alluvions de fond de vallée avec les dépôts de pente ; problématique toujours d'actualité.

I – Contexte géomorphologique

I - 1. Le site de la Falouse



Entre Dugny et Belleray, la Meuse décrit une grande courbe, bordée sur la rive gauche d'une corniche discontinue : la Falouse. Ce méandre convexe imposé par un récif calcaire corallien a été dégagé par le fleuve au cours du quaternaire. A cet endroit, la Meuse coule alors dans une vallée plus étroite, encaissée entre des plateaux élevés à l'Est (Les Hauts de Meuse) et de replats à l'Ouest, avant de s'élargir à nouveau dans la région de Verdun.

Le site de la Falouse est situé sur le versant occidental de la vallée de la Meuse. Ce versant d'une vingtaine de mètres de hauteur entaille à la base les calcaires à Entroques gélifs où se trouve parfois un abri-sous-roche, et au sommet les calcaires à Polypiers plus résistants constituent un abrupt et forment un surplomb rocheux.

C'est ce changement de faciès dans les calcaires oxfordiens qui a permis de modéliser des abris-sous-roches, favorables à des occupations humaines préhistoriques et plus récentes (photo 1).

La corniche ou falaise ou « Falouse », dont la base fut longtemps exploitée en carrières, est parfois ennoyée jusqu'au sommet par des dépôts de pente qui se sont accumulés sous forme de talus d'où émergent par endroit des bancs de rocher.

Le fond de vallée présente plusieurs éléments remarquables. En amont, à l'amorce du méandre, on trouve une résurgence, et une confluence (celle de la Meuse et du ruisseau de Dugny) qui sont des zones traditionnellement poissonneuses.

Les carrières ou « grottes » de la Falouse se situent à la base de l'escarpement calcaire d'une vingtaine de mètres de hauteur. La corniche est devenue, au fil des siècles, un grand front de taille discontinu de près de 400m de long (photo 2), percé de galeries souterraines (photo 3) ou entamé par de modestes chantiers. L'extraction du calcaire et la préparation des blocs généraient des déchets de taille importants accumulés à l'extérieur des cavités ou répandus sur le pied du versant.

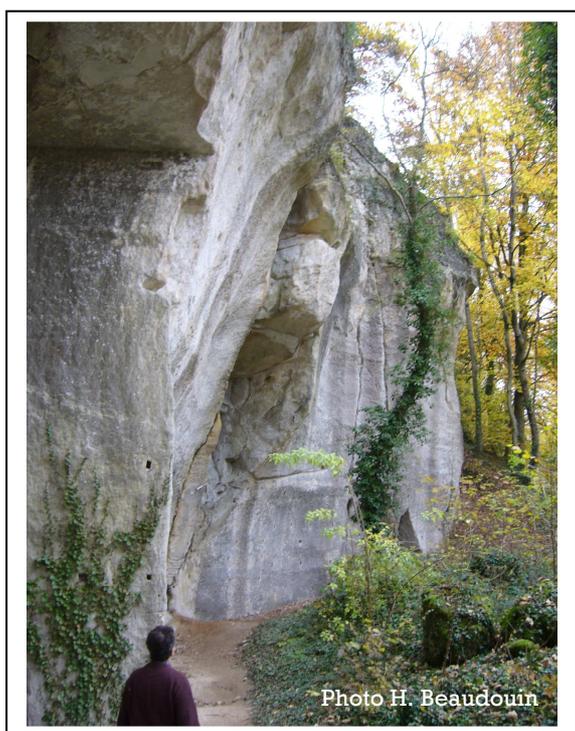


Photo 2 - front de taille

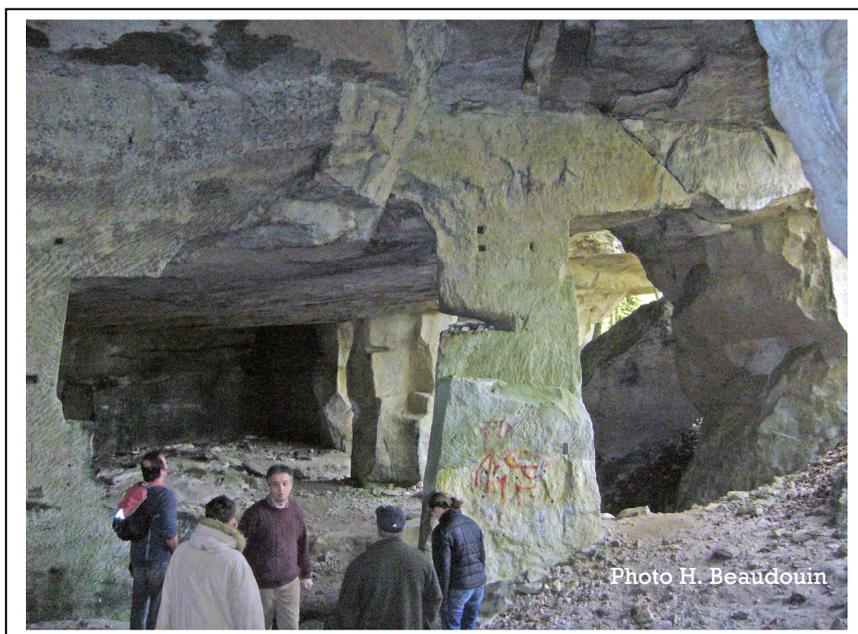


Photo 3 – intérieur d'une exploitation

Ce versant est également recouvert d'éboulis grossiers et d'une formation de pente surtout sableuse grossièrement stratifiée. L'accumulation de ces dépôts de pente au pied de la corniche forme un talus discontinu (photo 4) allant jusqu'à ennoyer parfois complètement le sommet de la falaise. Les versants de la vallée de la Meuse, exposés vers l'Est, sont recouverts généralement de dépôts de pente de type grouine sur une grande épaisseur comme le montre les dépôts de grèzes litées de Tilly-sur-Meuse (à 7 km au Sud de Dugny).



Photo 4 – cône d'éboulis

I - 2. L'abri-contre-roche

La position topographique du site, à 6-8 m au-dessus du thalweg, au pied de la paroi rocheuse, et à l'aplomb d'un petit encoir, a été particulièrement attractive pour des établissements saisonniers tout au long de la Préhistoire et de l'histoire.

Ces restes ont été piégés par les dépôts de pente et les éboulements de plafond, au pied de l'abri, et lorsque la stratigraphie initiale n'a pas été tronquée par le cantonnement de 1914-1918 ou par les carrières à l'époque moderne. Toutes ces occupations humaines se sont mises en place sur un cône d'éboulis, encore en phase d'érosion active, d'où le fort pendage des couches de blocs et sables calcaires.

II - Les sondages précédents

II -1. Le sondage géomorphologique antérieur

Ce sondage limité correspondait à une tranchée perpendiculaire à la paroi rocheuse, de 2,50 m de longueur sur 0,80 m de largeur et 2 m de profondeur. Nous avons intégré son emprise au sondage 2008, par l'intermédiaire des carrés E 12, F 12 et G 12.

Le sondage géomorphologique avait permis de relever 5 horizons distincts :

H0 : horizon humifère perturbé (cantonnement 1914-1918)

H1 : horizon humifère sablo-graveleux brun-noir (niveau archéologique moderne, à céramiques, industrie lithique et faune)

H2 : horizon sableux entroquitique blanc, à sables calcaires et éboulis (stérile)

H3 : horizon argileux brun-rougeâtre (niveau archéologique à industrie lithique)

H4 : horizon caillouteux et sableux, surtout vers la paroi (stérile)

H4₁ : horizon brun clair, à sables calcaires et éboulis d'entroques et de polypiers

H4₂ : horizon blanc à beige, à sables calcaires et éboulis d'entroques

Ces dépôts successifs sont les marqueurs entre autre d'un phénomène d'érosion différentielle de la paroi rocheuse (Entroques à la base, Polypiers au sommet) et de son recul progressif. Une partie de cette stratigraphie (horizons H0, H2, H4) avait d'autre part été confirmée lors d'une surveillance de travaux quelques 500 mètres à l'aval, au pied de la falaise (cf. D. Henry, Bilan scientifique SRA, 1995).

II - 2. Les opérations de sondage 2008

La problématique principale consistait à articuler les niveaux d'occupation historiques à préhistoriques avec les éléments rocheux existants (paroi, surplomb, plancher), ainsi qu'avec les phases d'érosion successives (blocs d'éboulis provenant du plafond, grèzes issues de la paroi, cône d'éboulis, alluvions anciennes provenant du replat directement à l'aplomb).

Le sondage a été implanté au pied d'un abri sous roche et à la base d'un cône d'éboulis, perpendiculairement à la paroi, à partir de la tranchée géomorphologique ancienne, afin de posséder un repère stratigraphique existant, et poursuivi en direction du Nord vers la fin de l'encorbellement. Une largeur de 2 mètres était nécessaire à la circulation, et les 5 mètres de longueur choisis, juste avant la rupture de pente due au cône d'éboulis, se sont avérés stratégiquement déterminants.

Le point 0 avait été repéré sur la paroi à l'aide d'une cheville ancrée dans la roche ; il en a été de même pour le point de référence de l'altimétrie (point Z). En plan, le point Z possède les coordonnées suivantes : X = - 150 ; Y = 180.

L'abri en plan a été relevé à - 59 cm du point Z de référence.

Ce sondage a permis de distinguer 5 horizons qui s'appuient sur la paroi rocheuse à l'ouest. Ils s'amincissent ensuite progressivement et présentent une inclinaison de plus en plus accusée dans la partie nord est du sondage.

II - 3. Stratigraphie

Horizon H0 : horizon humifère perturbé brun noir / **Cantonnement 1914-18**

Cet horizon correspond aux restes d'un cantonnement de militaires français pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Outre des objets facilement rattachables à la Première Guerre Mondiale, cette couche a fourni des poteries plus anciennes, de nombreux ossements plus patinés, ainsi que des silex taillés. Ceci s'explique par le fait que, en creusant au pied de la paroi rocheuse, les soldats ont traversé la couche d'occupation d'époque moderne, alors que les carriers avaient eux-mêmes traversé – et remonté – plusieurs niveaux jusqu'à l'occupation néolithique.

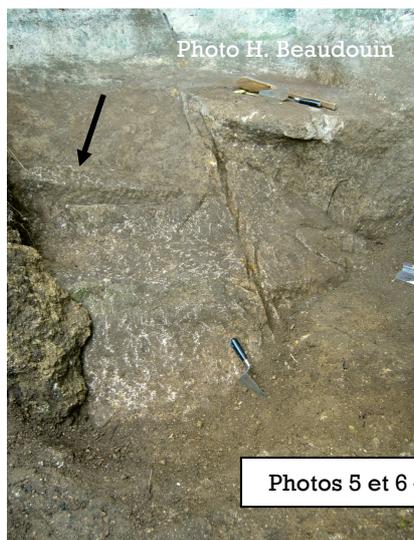
En creusant leur abri, les soldats ont tout naturellement rejeté leurs déblais sur les marges du trou, tapissant ainsi la surface du cône d'éboulis par des restes d'occupation antérieures. Nous avons ainsi retrouvé en surface des poteries modernes et d'autres plus anciennes, ainsi que des silex, dont 1 belle armature triangulaire à base légèrement convexe et retouches bifaciales courtes à longues (carré F 10).

Horizon H1 : horizon humifère sablo-graveleux brun foncé / **Exploitation du calcaire à l'époque moderne** / Epaisseur maximum 65 cm. Cette couche est présente sur les 3 coupes.

La paroi en abside de l'abri a été attaquée à plusieurs endroits, à l'aide de pics et de ciseaux, dont on retrouve encore les traces de piquetage et d'extraction par endroits (photos 5 et 6).

L'exploitation principale a concerné le calcaire oolithique, à grain fin, réputé résistant aux intempéries. Les carriers de l'époque ont été obligés de dégager la base de l'abri et de creuser une tranchée le long de la paroi pour accéder à la meilleure couche calcaire, rendue inaccessible par les apports d'éboulis latéraux et par l'effondrement du plafond.

En conséquence, les vestiges des occupations antérieures (période gallo-romaine, Néolithique et Mésolithique) ont été extraits du bord de la paroi, puis évacués vers la partie opposée, d'où un mélange, dans le niveau d'occupation moderne, de silex, de poteries gallo-romaines et de poteries modernes. La couche mésolithique est restée plutôt intacte, car – heureusement pour nous – l'occupation ne s'était pas faite directement contre la paroi.



Photos 5 et 6 – exploitation moderne

Horizon H2 : horizon caillouteux et sableux (brun clair) d'entroques, de polypiers et de sable calcaire cm / **Apports d'éboulis latéraux** / Epaisseur maximum 60 cm.

Ce dépôt est discontinu et ne se développe complètement que sur la coupe Sud où il apparaît sous la forme d'un dépôt d'éboulis naturels au pied de la paroi rocheuse. Cette couche disparaît dans la coupe Est et elle est présente partiellement dans la coupe Nord. Elle apparaît tronquée par le dépôt H1.

Horizon H3 : Horizon argileux brun rougeâtre plus ou moins sableux, plus ou moins graveleux cm / **Niveau d'occupation mésolithique** / Epaisseur maximum 60 cm

Dans la coupe Sud l'allure générale de la couche qui s'appuie contre la paroi rocheuse est en berceau. Elle apparaît tronquée dans son prolongement ouest par le dépôt H1. Elle se pince au centre entre les dépôts d'éboulis H2 et H4, et s'insère dans le niveau H4.

Au contact de la coupe Sud et Est, cette couche s'appuie sur un petit cône d'éboulis (H4) et elle s'épaissit à la base du dépôt.

Dans la coupe Nord, elle s'appuie contre la paroi rocheuse et est directement au contact de la couche H0. La partie supérieure de H3 n'a pas dû être épargnée par le terrassement 14/18. Cette couche apparaît également tronquée dans son prolongement Est par la couche H1 (occupation des carriers du XVIIIème).

L'attribution culturelle de cette occupation est basée sur la présence d'un trapèze asymétrique latéralisé à droite (photo 7). La grande tronçature fait un angle de 80° avec le grand côté, soit un angle très peu aigu.

Son extrémité distale présente, à partir de la tronçature, une trace d'impact en pseudo-coup de burin. Nous sommes donc bien en présence d'une armature de flèche, détériorée lors d'une chasse, qui aurait été ôtée de la hampe puis jetée, à moins que ce ne soit le seul témoin non périssable d'une flèche posée au sol.

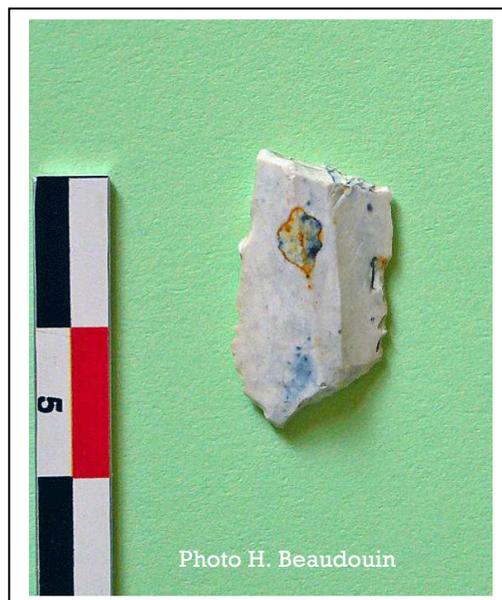


Photo 7 – trapèze asymétrique latéralisé à droite

L'industrie lithique, très pauvre en regard de la superficie fouillée et de l'épaisseur de la couche, constitue néanmoins le seul témoin – pour l'instant – d'un passage humain au début de l'Atlantique, vers 6500-6000 cal BC.

L'occupation mésolithique s'est effectuée peu de temps après l'effondrement du plafond (horizon H4), puisque l'on retrouve les sédiments en interstratification avec les blocs d'éboulis.

Tout le niveau comporte également de nombreux petits galets et graviers de quartz rougis au feu, ainsi que quelques petits blocs calcaires brûlés. Ces éléments permettent de penser à une vidange de foyer (foyers ?) à proximité immédiate de notre sondage.

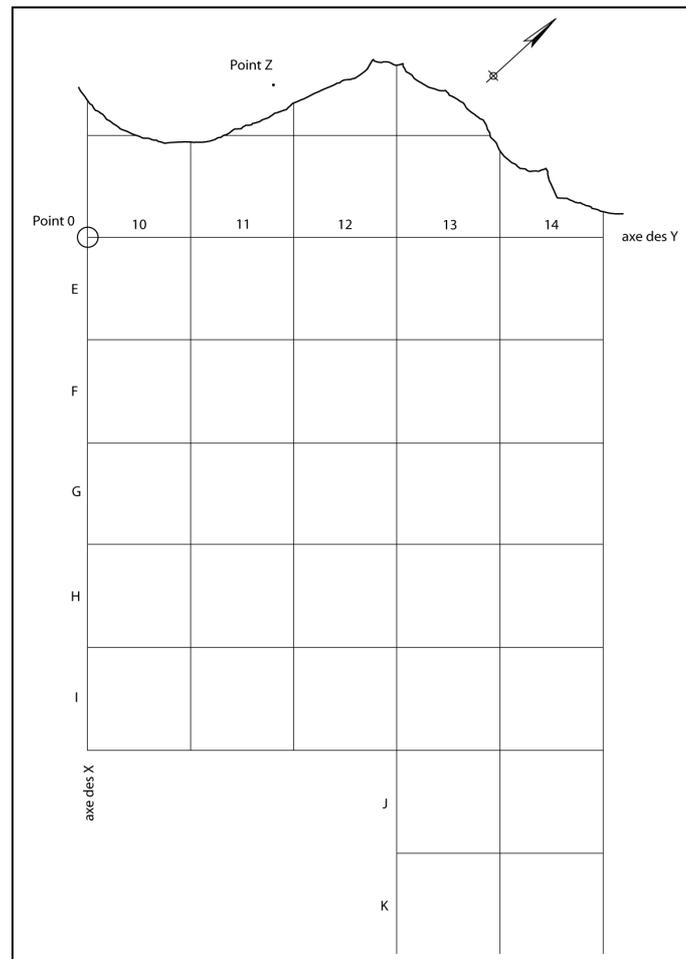
Horizon H4 : Horizon brun rougeâtre avec sédiment interstitiel argileux brun-rougeâtre / **Eboulis de polypiers et d'entroques** / Epaisseur maximum 70 cm.

Cette couche est composée de gros éboulis de polypiers et d'entroques qui proviennent de l'effondrement en masse du plafond de l'abri, et sur lesquels se sont installés les Mésolithiques.

III – Le sondage 2010 - résultats

III - 1. Emprise :

Cette année 2010 a été consacrée à étendre le sondage dans le prolongement de la tranchée, sur les lignes 13 et 14, jusqu'à la rupture de pente du talus d'éboulis. Sont donc concernés les carrés : J13 – J14 – K13 – K14.



III - 2. L'industrie lithique :

La distribution de la majeure partie de l'industrie lithique des deux périodes préhistoriques (Néolithique et Mésolithique) est totalement perturbée, par exemple la belle armature néolithique a été retrouvée au sommet de l'horizon humifère perturbé (H 1) de la Première Guerre Mondiale.

La détermination d'une période particulière est donc soumise à précautions de jugements, les seuls éléments véritablement datables se résumant aux armatures néolithique et mésolithique et au fragment de hache polie.

III - 2.1. Catalogue du mobilier découvert

Chaque objet est numéroté selon ce système : D-F-10 2, où «D» désigne Dugny-sur-Meuse, «F» le site de la Falouse, et «10» l'année 2010.

Les dimensions des objets sont données en mm, selon l'ordre suivant : longueur, largeur, épaisseur.

Objet n°	Description	carré n°	X	Y	Z	Couche	Matière première
D-F-10, 2	Fragment d'os long	I14	100	370	332	Limite H3-H0	os
D-F-10, 3	Os calciné	I14	/	/	348	HS	Os calciné
D-F-10, 6	Très petit éclat (de plan de frappe ou de retouche) (9x9x3)	K14	26	98	264	H0	Quartz laiteux
D-F-10, 8	Eclat de remise en forme de nucléus, outrepassé, partiellement retouché en bout (25x26,5x7)	K14	100	69	270,7	H0	Chaille oxfordienne
D-F-10, 11	Petit fragment d'éclat (17,5x8x4)	J14	84	19	253,5	H0	Silex oxfordien
D-F-10, 22	Fragment distal (?) d'éclat ou petite lame, à forte patine (14x18x4)	K14	40	20	274	H1	Silex oxfordien ?
D-F-10, 34	Nucléus de très petite taille, arrivé à exhaustion (36x19,5x16)	J13	82	34	281,5	H1	Silex oxfordien
D-F-10, 35	Burin sur éclat (27x24x9)	J13	50	17	280	H1	Silex oxfordien
D-F-10, 39	Fragment mésial de lamelle retouchée (17x12x4)	K14	77	88	298,5	H1	Silex oxfordien
D-F-10, 56	Fragment distal de lamelle à 2 pans	J13	41	42	312	H1	Silex brûlé (gris et cupules thermiques)
Douteux							
D-F-10, 27	Fragment proximal de petit éclat lamellaire (ou lamelle) mince, d'épannelage primaire	K14	52	79	281	H0	Quartz laiteux
D-F-10, 54	Petit fragment cubique, portant point de percussion et bulbe bien marqué (partie distale de petit nucléus à lamelles ???)	K13	19	31	298		Quartz laiteux

III - 2.2. Catalogue photographique

D-F-10, 6 : très petit **éclat** de plan de frappe ou de retouche / carré K14 / 9x9x3 / quartz laiteux



D-F-10, 8 : **éclat** de remise en forme de nucléus, outrepassé, partiellement **retouché** en bout / carré K14 / 25x26,5x7 / chaille oxfordienne locale



D-F-10, 11 : petit **fragment d'éclat**
Dimensions : 17,5x8x4
Carré : J14
Matière première : Silex oxfordien local



D-F-10, 22 : **Fragment distal (?) d'éclat ou petite lame**, à forte patine
Dimensions : 14x18x4
Carré : K14
Matière première : Silex oxfordien local ?



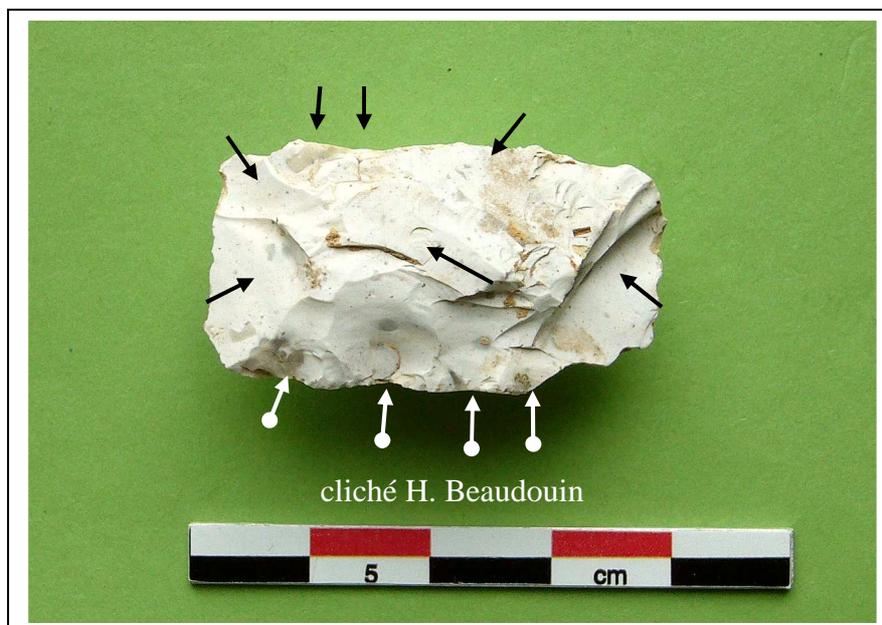
D-F-10, 34 : **Nucléus** à éclats de très petite taille, arrivé à exhaustion
Dimensions : 36x19,5x16 / Carré : J13 / Matière première : Silex oxfordien local

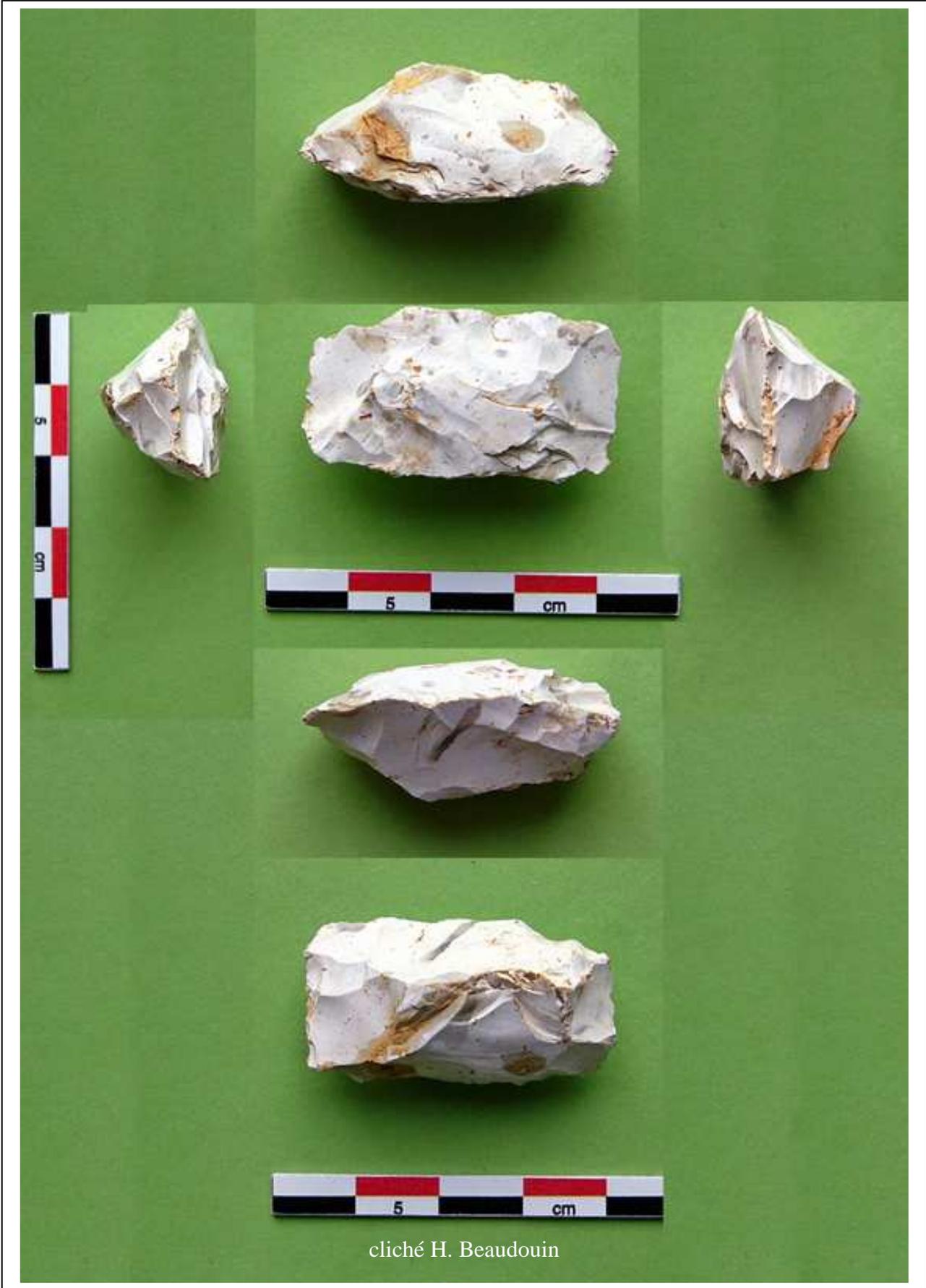
Ce nucléus présente une forme rectangulaire inhabituelle.

Deux modes de débitage différents sont visibles : la surface de plan de frappe laisse entrevoir un débitage lamellaire, antérieur au débitage visible actuellement sur la surface de débitage.

La réfection des plans de frappe – qui a d'ailleurs permis de produire quelques petites lamelles – a été mise en œuvre jusqu'au terme du débitage des micro-éclats (bord proximal sur la photo ci-dessous), dont la longueur n'excède pas 1 cm.

Le nucléus, probablement à lamelles dans un premier temps du débitage, est arrivé à exhaustion. Nous sommes dans un stade ultime d'économie de la matière première, sans doute lors de l'occupation de l'abri-contre-roche par un petit groupe de chasseurs mésolithiques, qui ont fait halte avec un minimum d'équipement lithique. Ce qui tendrait à être confirmé par un débitage qui ne semble pas avoir été très "professionnel". Celui-ci a en effet rarement produit le moindre éclat qui a filé, la grande majorité étant réfléchis, aussi bien pour les lamelles préparant le plan de frappe, que pour les micro-éclats sur la surface de débitage.



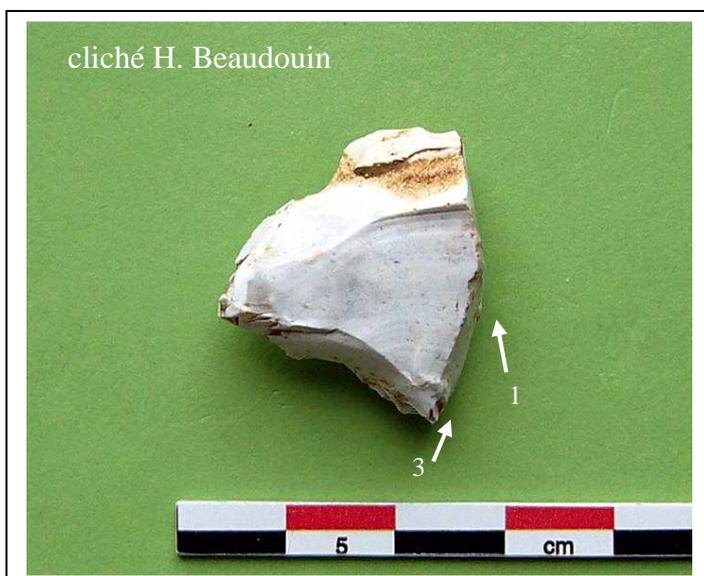


D-F-10, 35 : **Burin sur éclat**

Dimensions : 27x24x9 / Carré : J13 / Matière première : Silex oxfordien local

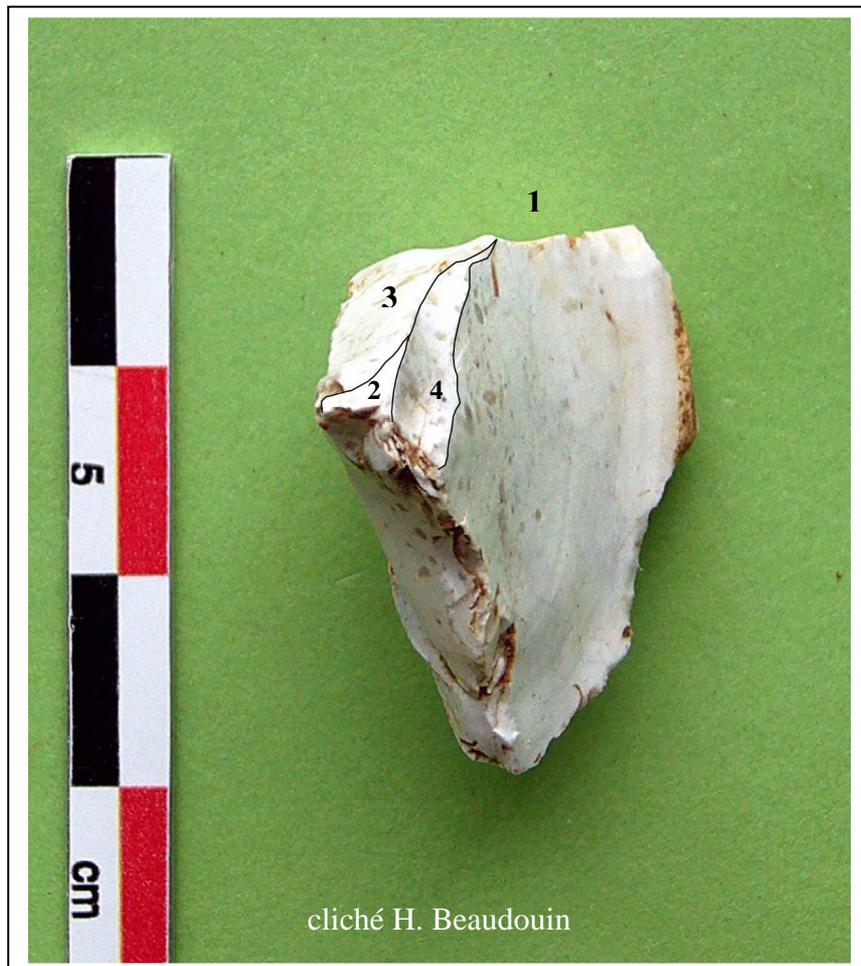


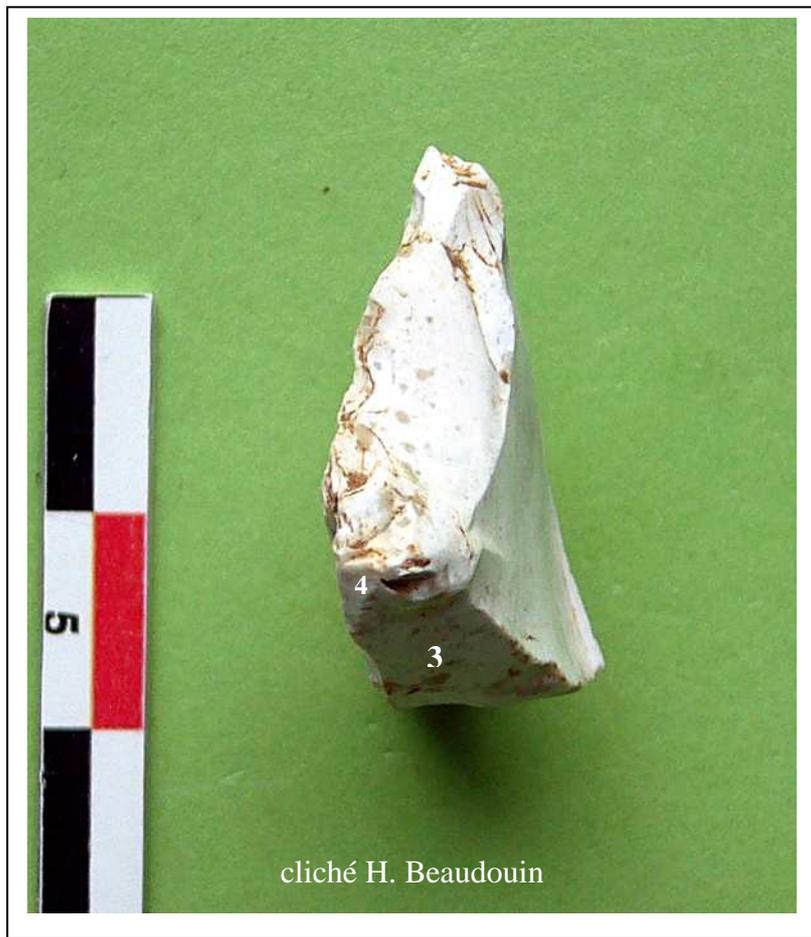
Ce burin sur éclat ou fragment d'éclat, présente 4 enlèvements successifs, dus au réaffûtage de l'outil, et dont le dernier est plan, sur la face inférieure de l'éclat. Les photos ci-dessous comportent des flèches signalant les coups, et des chiffres signalant l'ordre des enlèvements. Les enlèvements de burin ont été effectués à partir d'une coche semi-abrupte, reprise par quelques retouches courtes écailleuses abruptes discontinues. Les dernières retouches correspondent aux derniers enlèvements de burin.



Quelques photos de détail, avec nervures surlignées :







D-F-10, 39 : **Fragment mésial de lamelle** retouchée

Dimensions : 17x12x4

Carré : K14

Matière première : Silex oxfordien local

Lame à 3 pans, section trapézoïdale.

Petite ligne de retouches courtes écailleuses semi-abruptes, continues, mais s'arrêtant brusquement pour former une sorte de petit cran.



D-F-10, 56 : **Fragment distal de lamelle à 2 pans**

Carré : J13 / Matière première : Silex oxfordien brûlé (couleur grise et cupules thermiques)



III - 2.3. Matières premières employées

Les matières employées sont toutes d'origine locale ou sub-locale.

La chaille oxfordienne est le matériau de base pour les périodes post-Paléolithique moyen. Celle-ci se rencontre en bancs dans les terrains calcaires dénommés «terrain à chaille» (J4b de l'Oxfordien supérieur) Elle est présente tout au long de la Côte de Meuse, des environs de Neufchâteau (Vosges) jusqu'aux confins ardennais. Les stations mésolithiques révèlent une forte proportion d'utilisation de cette matière. Au Néolithique elle était systématiquement exploitée en puits et en carrières (Guillaume, 1986, 1987, 1992) à Saint-Mihiel, Commercy, Bislée, pour la production de haches.

La provenance de la chaille utilisée à l'abri de la Falouse n'a pas encore été identifiée. Son approvisionnement est local ou sub-local, seules les prospections futures (Jean-Marc Baldauf, Dominique Henry et Michel Reeb) pourront nous fournir des indications d'affleurements naturels.

Le silex utilisé est local, on le ramasse à 700-800 mètres à l'amont, près du cimetière militaire. Il se rencontre sous la forme de petits rognons dans la partie supérieure des calcaires coralliens (polypiers) de l'Oxfordien moyen (J6-5). Il est d'une très bonne qualité, de couleurs noir, gris foncé, caramel, à cortex fin, et ressemble aux silex de Champagne ou de Bourgogne. Il a été utilisé par les groupes du Magdalénien final (environ 18160 BP) pour produire des outils sur grandes lames, retrouvés à Saint-Mihiel (Dames de Meuse), ainsi qu'à Ambly.

Le quartz laiteux et le quartzite sont des éléments d'appoint, ramassés sous forme de galets juste au-dessus, sur le Replat d'Houillon, où ils constituent les alluvions siliceuses d'une terrasse ancienne de la Meuse.

IV – Conclusion :

L'achèvement du sondage dans sa partie orientale (carrés J13 – J14 – K 13 et K 14) n'a pas apporté beaucoup de connaissances supplémentaires concernant l'occupation de l'abri. Seule une dizaine d'artefacts est à signaler, malheureusement pas en place. En effet, le niveau mésolithique disparaît dans l'extension du sondage, où il ne reste plus que les niveaux H0 et H1, les carriers de l'époque moderne ayant remanié les couches sous-jacentes lors de l'exploitation de la carrière.

Perspectives futures :

Le sondage déterminé perpendiculairement à la paroi rocheuse est achevé. Les résultats sont mitigés du fait de remaniements importants, dus aux passages humains qui se sont succédé. Nous avons effectivement mis au jour des vestiges datant du Mésolithique, du Néolithique, de la période gallo-romaine, de l'époque moderne, et enfin de l'époque contemporaine (guerre de 1914-18). Seule une faible partie de la couche mésolithique avait été conservée lors des remaniements importants dus à l'exploitation de la paroi rocheuse puis au creusement du cantonnement.

Au pied de la paroi, l'exploitation de la carrière, puis le cantonnement, ont fait disparaître toute trace préhistorique en place. Il en est donc de même lorsque l'on s'approche de la rupture de pente, certainement dû aux opérations d'enlèvement des blocs rocheux pour leur acheminement hors de la carrière.

Néanmoins, lors d'une observation attentive de la paroi rocheuse, le Pr. Occhietti avait déterminé une faille s'ouvrant au-dessus du cône d'éboulis, faille située directement à gauche (au SW) de la paroi au pied de laquelle nous avons fouillé (cf. photos ci-dessous). Cette fissuration semble s'élargir à mesure que l'on descend, et peut-être présage-t-elle de l'existence d'un porche. Ce qui resterait à vérifier dans les années futures, en ouvrant un sondage parallèlement à la paroi rocheuse, après avoir déblayé le cône d'éboulis.



Taille du cône à échelle humaine :



Annexe 1 – Bibliographie :

BEAUDOUIN H. et HENRY D., 2008 – Dugny-sur-Meuse (Meuse) "La Falouse" - Rapport de sondage, 36 p.

DESHAIES M., GHANINI S., HARMAND D., WEISROCK A., 1995 – The Lorraine Grèzes Litées deposits, In : *Permafrost and Periglacial processes*, vol. 6, pp. 119-123

DURUP de BALEINE A., HENRY D., 1997 – *Les grottes de la Falouse*, Textes des panneaux Histoire et Paysages, Document de travail constitué pour la Bibliothèque Municipale de Verdun

FELLER M. et GUILLAUME C., 1989 – Quelques erreurs de stratégie d'approvisionnement du silex au Néolithique à Saint-Mihiel, *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, n° 11, pp. 91-94

GUILLAUME C., 1986 – Le silex en Lorraine, les ressources locales et la mine de Saint-Mihiel (Meuse), In : *La Lorraine d'avant l'histoire, du Paléolithique inférieur au premier Age du Fer*, Catalogue d'exposition, Musée de Metz, pp. 74-80

GUILLAUME C., LIPINSKI P. et MASSON A., 1987 – *Les mines de silex néolithiques de la Meuse dans le contexte européen*, Ed. des Musées de la Meuse, Conseil Général de la Meuse, 69 p. et diapos

GUILLAUME C., COUDROT J.-L. et DEYBER A., 1992 – Les temps anciens – 1. De la pierre au fer, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Editions Serpenoise, Presses Universitaires de Nancy, vol. 1, 167 p.

HARMAND D., 1989 – *La Meuse lorraine. Contribution à l'étude des alluvions anciennes de la Meuse entre Pagny-sur-Meuse (Meuse) et Mouzon (Ardennes)*, Thèse de doctorat, Université de Nancy II

HARMAND D., 1992 – *Histoire de la vallée de la Meuse lorraine*, Presses Universitaires de Nancy

HARMAND D., WEISROCK A., 1994 – La grézière de Tilly-sur-Meuse. In : *Livret-guide lorraine du colloque «Processus et dépôts périglaciaires de versant », 8-9 septembre 1994*, pp. 13-39

HARMAND D., WEISROCK A., DESHAIES M., 1995 – Enseignement de l'étude morphosédimentaire de la grézière de Tilly-sur-Meuse, In : *Permafrost and Periglacial processes*, vol. 6, pp. 109-117

HENRY D., 1995 – *Dugny-sur-Meuse, "La Falouse"*, Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, Ministère de la Culture, p.41

HENRY D., 1997 – *En bord de Meuse, les grottes de La Falouse*, *Connaissance de la Meuse*, juin 1997, n° 45, pp. 18-20

Annexe 2 – Liste générale des objets 2010 :

Dugny-sur-Meuse (55) "La Falouse"							
Objet n°	carré n°	X	Y	Z	Niveau	Nature de l'objet	Description
1	H14	60	100	306	H1 limite basse	Poterie rouge à glaçure extérieure vert clair, engobe blanc	Tesson de poterie vernissée d'époque moderne
2	I14	100	370	332	Limite H3-H0	os	Fragment d'os long
3	I14	/	/	348	HS	Os calciné	Os calciné
6	K14	26	98	264	H0	Quartz laiteux	Très petit éclat (de plan de frappe ou de retouche) (9x9x3)
8	K14	100	69	270,7	H0	Chaille oxfordienne	Eclat de remise en forme de nucléus, outrepassé, partiellement retouché en bout (25x26,5x7)
9	K14	24	37	255,5	H0	Poterie non vernissée, rouge extérieure et gris intérieur	Tesson de poterie d'époque moderne
11	J14	84	19	253,5	H0	Silex oxfordien	Petit fragment d'éclat (17,5x8x4)
12	K14	53	98	269	H0	Poterie rouge non vernissée	Tesson de poterie d'époque moderne
22		40	20	274	H1	Silex oxfordien ?	Fragment distal (?) d'éclat ou petite lame, à forte patine (14x18x4)
29	K14	62	64	288	H0	Poterie commune grossière, brune extérieur et noire intérieur	Tesson de poterie gallo-romaine
34	J13	82	34	280,5	H1	Silex oxfordien	Nucléus de très petite taille, arrivé à exhaustion (36x19,5x16)
35	J13	50	17	280	H1	Silex oxfordien	Burin sur accident de Siret (27x24x9)
39	K14	77	88	298,5	H1	Silex oxfordien	Fragment mésial de lamelle retouchée (17x12x4)
45	J14	55	9	297	H1	Poterie rouge non vernissée	Tesson de poterie d'époque moderne
47	J14	22	71	306	H1	Poterie glaçurée brun très foncé	Tesson de poterie (lèvre) d'époque moderne
56	J13	41	42	312	H1	Silex brûlé (gris et cupules thermiques)	Fragment distal de lamelle à 2 pans
59	J14	7	63	320	H1	Poterie rouge non vernissée	Tesson de poterie d'époque moderne
DOUTEUX							
4	I13	Matrice H3		347	H3	Quartz laiteux	Fragment tiré d'un gravier (typologiquement accident de Siret cortical)

10	K13	16	16	235,5	H0	Quartz laiteux	Fragment de gravier avec 2 négatifs d'enlèvements
14	J13	97	76	235,5	H0	Argilite	Fragment de gravier non taillé, peut-être 2 retouches (??)
16	J13	42	65	251	H0	Quartzite	Fragment d'éclat, dont une face très fraîche
18	K14	30	79	269	H0	Quartz laiteux	Fragment de galet type éclat à face inférieure naturelle et 2 négatifs d'enlèvements (?) en face supérieure
23	J13	24	88	279	H1	Quartzite	Petit éclat d'épannelage primaire / très frais, matière très rugueuse
25	J14	37	80	280	H1	Quartz laiteux	Fragment de gravier avec quelques négatifs d'enlèvements, encroûtement calcaire
27	K14	52	79	281	H0	Quartz laiteux	Fragment proximal de petit éclat lamellaire (ou lamelle) mince
31	K13	80	99	281,5	H1	Quartz laiteux	Enlèvement semi-cortical, sans stigmat de débitage apparent
43	J14	31	55	305	H1	Quartz laiteux	Gravier avec 1 enlèvement à chaque bout
44	J14	73	6	299	H1	Quartz laiteux	Très petit éclat semi-cortical
49	K14	11	70	295	H1	Quartzite	Fragment de petit éclat d'entame
51	K14	73	70	306	H1	Quartz laiteux	Eclat fragmentaire à dos cortical, encroûtement calcaire
54	K13	19	31	298	H1	Quartz laiteux	Petit fragment cubique, portant point de percussion et bulbe bien marqué (partie distale de petit nucléus à lamelles ???)
55	K13	15	19	299	H1	Quartz laiteux	Fragment d'entame sans trace de débitage apparent, encroûtement calcaire
57	K13	HS				Quartz laiteux	Fragment de petite entame sans trace de débitage apparent
62	K13	75	75	306	H1	Quartz laiteux	Fragment d'éclat avec 2 encoches très fraîches
HS (fond du sondage)	/	/	/	/	/	Quartz laiteux	Petit galet avec 1 négatif d'enlèvement sur toute la longueur / encroûtement calcaire / à patine jaune
HS (fond du sondage)	/	/	/	/	/	Quartz laiteux	¼ de petit galet, à patine jaune
HS (fond du sondage)	/	/	/	/	/	Quartz laiteux	Fragment informe de petit galet, à patine jaune et concrétions ferriques

Annexe 3 – Photos 2010 : Certaines montrent bien le site dans son contexte, entre pente douce du versant et abrupt rocheux (avec encorbellement à la base). On distingue, outre les fouilleurs, le talus d'éboulis et le porche calcaire fissuré qu'il faudrait sonder.







Nous tenons à remercier, pour leur aide financière, le Service Régional de l'Archéologie, ainsi que le Conseil Général de La Meuse.



Direction régionale
des affaires culturelles
Lorraine



Annexe 4 - Fin du sondage (décembre 2010)

Après avoir fouillé avec les moyens usuels courants le niveau d'occupation mésolithique (Horizon H3), le recours à une pelle mécanique a permis de descendre à 4,54 m (par rapport au point Z) jusqu'à la roche mère : soit 3,95 m en dessous de l'abri-contre-roche en plan.

L'Horizon H4 brun rougeâtre (stérile) s'épaissit et se charge progressivement vers la base de gros blocs d'éboulis de polypiers et d'entroques avec sédiment interstitiel argileux brun-rougeâtre, jusqu'à un niveau de calcaire à entroques pulvérulent qui recouvre le bedrock fissurée. La dalle (subhorizontale) est en entroques et se développe vers l'est. Le talus d'éboulis repose donc sur la roche-mère et forme à cet endroit au pied de la falaise un replat ou banquette. situé au dessus du lit majeur de la Meuse. La topographie des lieux permet d'envisager un emboîtement d'autres replats en forme de gradins jusqu'au contact avec les alluvions du fond de vallée.

Cette dernière intervention n'a pas permis de découvrir de niveau archéologique plus ancien que H3, mais a conforté la stratigraphie contre la paroi rocheuse jusqu'à la dalle calcaire. Le sondage a ensuite été rebouché (tout en laissant apparaître les stigmates des carriers « modernes ») et le site remis en état.

Ce sondage final permet de mieux lire et mieux interpréter le contexte local quand il s'agit de rechercher des niveaux d'occupations anciens. Ces observations pourraient s'appliquer aux autres secteurs de la vallée de la Meuse où l'on retrouve cette alternance de calcaires à polypiers et à entroques.



Photo: D. Henry

